Synthèse

Réf. : DIA-BZR04-2210-018



Propriétaire : MINISTERE DE LA JUSTICE - Secrétariat général - DIRSG SUD,
Adresse du bien : 10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE
Nature du bien : Tribunal
Localisation du bien : Etage RDC
Numéro de lot : Sans objet
Date du permis de construire : Avant 1949
Date limite de validité : 02/05/2023
Référence client :

Etat Parasitaire

Date limite de validité : 02/05/2023

Présence d'état parasitaire : L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) a permis de repérer la présence de traces d'insectes à larves xylophages.

Absence de termites : L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) n'a pas permis de repérer la présence de termites en activité ou des indices d'infestation de termites.

Plomb

Présence de revêtements contenant du plomb. Des dispositions particulières doivent être mises en oeuvre pour protéger les travailleurs et les occupants.

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.
Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.
*pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu desdites grilles.

Les intervenants du dossier

Propriétaire : MINISTERE DE LA JUSTICE - Secrétariat général - DIRSG SUD,

2 IMPASSE BOUDEVILLE, CS 54742, 31047 TOULOUSE CEDEX 1

Votre cabinet : TOULOUSE SAINT MICHEL

142 grande rue Saint Michel, 31400 TOULOUSE

05 32 09 79 09 thierry.bizouarne@aleacontroles.com

Technicien : Monsieur Thomas GARRIGOU

05 32 09 79 09 thomas.garrigou@aleacontroles.com

Monsieur Thomas GARRIGOU
Diagnostiqueur certifié

Synthèse dossier
Réf. : DIA-BZR04-2210-018

Sommaire

Rapport Etat parasitaire	4
Rapport Plomb avant travaux	27
Attestation d'assurance Aléa du dossier	53

Constat d'état parasitaire

Rappel de la mission
L'objet de la mission est l'établissement d'un constat d'état parasitaire réalisé suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution.

Donneur d'ordre

Si différent du propriétaire

Propriétaire

MINISTERE DE LA JUSTICE - Secrétariat général - DIRSG SUD,
2 IMPASSE BOUDEVILLE, CS 54742,
31047 TOULOUSE CEDEX 1

Identification des parties d'immeubles ou de l'ouvrage visités

Adresse du bien	10 Place du Salin 31000 TOULOUSE
Description Sommaire	Tribunal. GRAND'CHAMBRE.
Localisation lot principal	Etage RDC
Désignations des lots	Non communiquées
Références cadastrales	Non communiquées
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien non indépendant
Permis de construire délivré en	Avant 1949
Documents fournis	Plans

Absence d'indication sur la réalisation de traitement, Présence de dégâts des eaux

Références de la mission

Commande effectuée le	25/10/2022
Première visite réalisée le	28/10/2022 de 08:30 à 17:30
Opérateur de repérage	Monsieur Thomas GARRIGOU
Entreprise	HABITAT CONSEIL DIAGNOSTIC
Assurances	AXA RCP n° 1148866204 - Montant de garantie : 345 145 € (litige) / 2.000.000 € (an) - Date de validité : 31/12/2022
Sous-traitance	Sans objet
Certification	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : QUALIXPERT 17 rue Borrel - 81100 CASTRES (Réf : C2131)

Conclusion de la mission d'investigation

Absence d'indices d'infestation de Termites

L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) n'a pas permis de repérer la présence de termites en activité ou des indices d'infestation de termites.

Absence d'indices d'infestation de Champignons lignivores

L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) n'a pas permis de repérer la présence d'indices d'infestations de champignons lignivores.

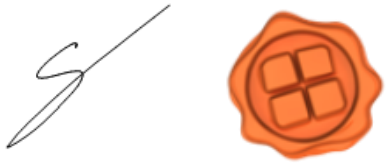
Présence d'indices d'infestation d'insectes à larves xylophages

L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) a permis de repérer la présence de traces d'insectes à larves xylophages.

Le présent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents biologiques de dégradation du bois (termites, insectes à larves xylophages et champignons lignivores).
En cas de vente d'un immeuble bâti, ce constat peut être utilisé pendant moins de 6 mois pour être joint à l'acte authentique pour exonérer le vendeur de la garantie des vices cachés constitués par la présence d'agents biologiques de dégradation du bois.

Fait à TOULOUSE, le 03/11/2022

Monsieur Thomas GARRIGOU
Diagnostiqueur certifié



Identification des parties d'immeubles ou de l'ouvrage visitées et des éléments infestés ou ayant été infestés par les agents de dégradation biologique du bois et ceux qui ne le sont pas

Bâtiments et parties de bâtiments visités Parties d'immeubles bâties et non bâties visitées	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats des constatations de orésence d'indices d'infestation de termites *	Résultats des constatations insectes à larves xylophages*	Résultats des constatations des champignons lignivores*	Commentaire
Tribunal					
RDC					
(1) Grand Chambre	Sol (Parquet)	-	-	-	Taux Humidité 6 %
(1) Grand Chambre	Sol (Pierre)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Plinthes (Bois Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Table (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 7 %
(1) Grand Chambre	Table (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 7 %
(1) Grand Chambre	Table (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 7 %
(1) Grand Chambre	Bandeau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Bandeau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Bandeau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Cimaise (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Cimaise (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Cimaise (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Cimaise (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Cimaise (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Cimaise (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Chambranle (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 7 %
(1) Grand Chambre	Chambranle (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 7 %
(1) Grand Chambre	Chambranle (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Huisserie Porte (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 4 %
(1) Grand Chambre	Porte (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 4 %
(1) Grand Chambre	Huisserie Porte (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Porte (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Huisserie Porte (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %

(1) Grand Chambre	Porte (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Huisserie Porte (Bois Velour)	-	-	-	Taux Humidité 0 %
(1) Grand Chambre	Porte (Bois Velour)	-	-	-	Taux Humidité 0 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Linteau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Embrasure (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Embrasure (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 5 %
(1) Grand Chambre	Trumeau (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 4 %
(1) Grand Chambre	Mur (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Frise basse A (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Frise basse C (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Frise basse D (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Frise haute A (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Frise haute B (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Frise haute C (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Frise haute D (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche A (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche B (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche C (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche D (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Voute A (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Voute B (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Voute C (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Voute D (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Illustration voute (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche rideaux C1 (Bois Peinture)	-	-	-	

(1) Grand Chambre	Corniche rideaux C2 (Bois Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche rideaux C3 (Bois Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche rideaux C4 (Bois Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Corniche rideaux C5 (Bois Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Embrasure C1 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Embrasure C2 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Embrasure C3 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Embrasure C4 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Embrasure C5 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Huisserie Fenêtre C1 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Fenêtre C1 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Huisserie Fenêtre C2 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Fenêtre C2 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Huisserie Fenêtre C3 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Fenêtre C3 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Huisserie Fenêtre C4 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Fenêtre C4 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Huisserie Fenêtre C5 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Fenêtre C5 (Métal -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Tablette (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Tablette (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Tablette (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Tablette (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Tablette (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Relief (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 4 %
(1) Grand Chambre	Relief (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 4 %
(1) Grand Chambre	Colonne (Plâtre Peinture)	-	-	-	

(1) Grand Chambre	Colonne D2 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Chapiteau D1 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Chapiteau D2 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Linteau D (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Rosace (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Poutre (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 11 %
(1) Grand Chambre	Plancher haut (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 10 %
(1) Grand Chambre	Lustres A1 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres A2 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres B1 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres B2 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres B3 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres B4 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres C1 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres C2 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres C3 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres C4 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres D1 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Lustres D2 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Radiateur A1 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Radiateur A2 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Radiateur A3 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Radiateur B1 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Radiateur B2 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Radiateur C1 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Radiateur C2 (Métal Peinture)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Canalisation A1 (Métal peint)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Canalisation A2 (Métal peint)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Canalisation B1 (Métal peint)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Canalisation B2 (Métal peint)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Canalisation C1 (Métal peint)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Canalisation C2 (Métal peint)	-	-	-	

(1) Grand Chambre	Estrade (Bois Moquette)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Charançon des bois Petites vrillettes - Anobium)	-	Taux Humidité 11 %
(1) Grand Chambre	Marches (Bois Moquette)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Charançon des bois Petites vrillettes - Anobium)	-	Taux Humidité 11 %
(1) Grand Chambre	Bancs (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Charançon des bois Petites vrillettes - Anobium)	-	Taux Humidité 8 %
(1) Grand Chambre	Monolithe (Pierre -)	-	-	-	
(1) Grand Chambre	Fauteil (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Charançon des bois Petites vrillettes - Anobium)	-	Taux Humidité 6 %
(1) Grand Chambre	Pupitre (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Charançon des bois Petites vrillettes - Anobium)	-	Taux Humidité 6 %
(1) Grand Chambre	Trappe estrade (Bois -)	-	Indices d'infestation	-	Taux Humidité 5 %

			Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Charançon des bois Petites vrillettes - Anobium)		
RDC					
(2) Chapelle	Sol (Pierre)	-	-	-	
(2) Chapelle	Colonne A1 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Colonne A2 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Chapiteau A1 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Chapiteau A2 (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Linteau A (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Mur (Plâtre peint)	-	-	-	
(2) Chapelle	Cimaise D (Bois Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Frise B (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Frise C (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Frise D (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Corniche A (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Corniche B (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Corniche C (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Corniche D (Plâtre Peinture)	-	-	-	
(2) Chapelle	Plafond (Plâtre peint)	-	-	-	
(2) Chapelle	Grille A (Métal Peinture)	-	-	-	
RDC					
(3) Vide estrade	Sol (Plancher bois)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 13 %
(3) Vide estrade	Sol (Poutres bois)	-	Indices d'infestation Insectes à larves	-	Taux Humidité 11 %

			xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium Capricornes des maisons - Hylotrupes)		
(3) Vide estrade	Sol (Graviers)	-	-	-	
(3) Vide estrade	Mur (Briques)	-	-	-	
(3) Vide estrade	Mur (Briques Enduit)	-	-	-	
(3) Vide estrade	Mur (Lambris bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 8 %
(3) Vide estrade	Trappe (Bois -)	-	-	-	
(3) Vide estrade	Plafond (Plancher bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 13 %
(3) Vide estrade	Plafond (Poutres bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel	-	Taux Humidité 11 %

			Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)		
(3) Vide estrade	Poteau (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 11 %
(3) Vide estrade	Sol (Terre)	-	-	-	
(3) Vide estrade	Marches (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 6 %
(3) Vide estrade	Contremarches (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 6 %
Sous-sol					
(4) Chaufferie	Sol (Béton)	-	-	-	

(4) Chaufferie	Mur (Plâtre)	-	-	-	
(4) Chaufferie	Plafond (Plâtre)	-	-	-	
(4) Chaufferie	Huisserie Porte (Bois peint)	-	-	-	
(4) Chaufferie	Porte (Bois peint)	-	-	-	
(4) Chaufferie	Mur (Briques)	-	-	-	
Sous-sol					
(5) Cave	Sol (Terre)	-	-	-	
(5) Cave	Mur (Briques)	-	-	-	
(5) Cave	Mur (Briques Enduit)	-	-	-	
(5) Cave	Plafond (Plancher bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Vermoulure Présence galerie, tunnel Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 16 %
(5) Cave	Plafond (Poutres bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Vermoulure Présence galerie, tunnel Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium)	-	Taux Humidité 20 %
(5) Cave	Plafond (Voutain brique -)	-	-	-	
(5) Cave	Huisserie Porte (Bois)	-	-	-	
(5) Cave	Porte (Bois)	-	-	-	
(5) Cave	Poteau (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Vermoulure Présence galerie, tunnel Petites vrillettes - Anobium	-	Taux Humidité 14 %

			Charançon des bois Grosses vrillettes - Xestobium Capricornes des maisons - Hylotrupes)		
Combles					
(6) Combles	Sol (Plancher bois)	-	-	-	
(6) Combles	Mur (Briquette -)	-	-	-	
(6) Combles	Poteau (Béton -)	-	-	-	
(6) Combles	Plafond (Charpente bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 10 %
(6) Combles	Poinçon (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 7 %
(6) Combles	Entrait (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois	-	Taux Humidité 8 %

			)		
(6) Combles	Arbalétrier (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 11 %
(6) Combles	Contre-fiches (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 12 %
(6) Combles	Contreventements (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 11 %
(6) Combles	Panne (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes	-	Taux Humidité 10 %

			Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)		
(6) Combles	Chevrons (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 15 %
(6) Combles	Echantignolle (Bois)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 14 %
(6) Combles	Liteaux (Bois -)	-	Indices d'infestation Insectes à larves xylophages (Orifices d'émergence Présence galerie, tunnel Vermoulure Capricornes des maisons - Hylotrupes Petites vrillettes - Anobium Charançon des bois)	-	Taux Humidité 16 %
(6) Combles	Lucarne (Métal -)	-	-	-	
(6) Combles	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	-	-	-	Taux Humidité 7 %
(6) Combles	Fenêtre (Bois Peinture)	-	-	-	

* - = absence d'indice d'infestation par un agent de dégradation biologique du bois.

Identification des parties d'immeubles n'ayant pas été visitées et justification

Tous les locaux dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

Moyens d'investigation utilisés

- Outillages : lampe de forte puissance, poinçon fin type alène, hache, machette, humidimètre, stéthoscope, loupe éclairante grossissante 10 fois, échelle.
- Méthodologie basée selon la norme NF P03-200 de mai 2016

Récapitulation des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non examinés et justification

Designation	Justification
Face arrière des plinthes et planchers	non visitable sans risque de déterioration
Face intérieur lambris bois	non visitable sans détérioration
Revêtement sous moquette	non visitable sans détérioration
Plancher combles sous fiantes de pigeons	non visitable
Boiseries sous plâtres poutres, plafond, voutes	non visitable sans détérioration

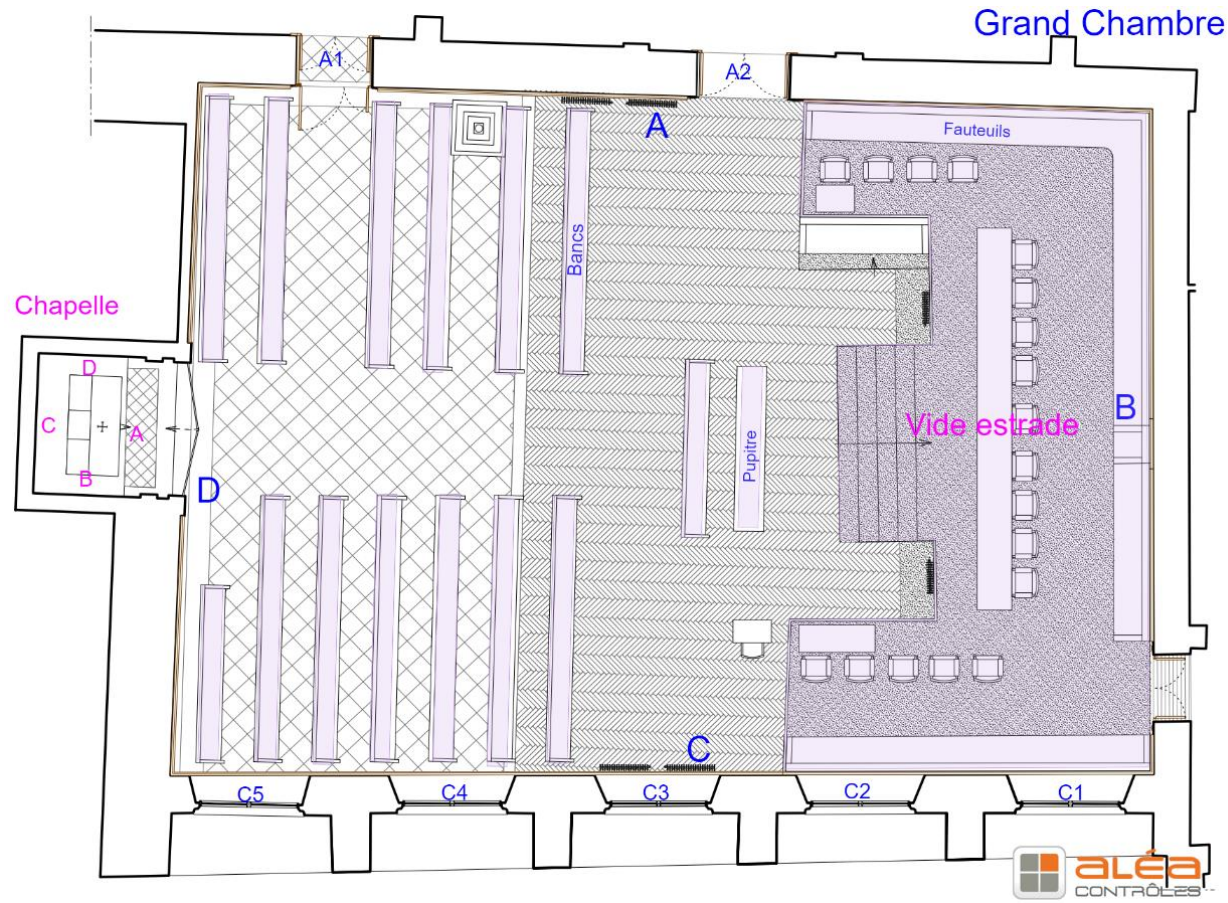
Obligation du propriétaire

Il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation (présence ou indice de présence de termites) prévue aux articles L126-4, R126-2 et L126-5 du Code de la Construction de l'Habitation. Le fait de ne pas effectuer cette déclaration en mairie est passible d'une amende de 450€ (contravention de 3ème classe).
Il est rappelé l'obligation par l'occupant de déclarer en mairie la présence de mérule dans un immeuble bâti. A défaut d'occupant, la déclaration incombe au propriétaire. Pour les parties communes d'un immeuble bâti de copropriété, la déclaration incombe au syndicat des copropriétaires.

Constatations diverses

Examen des meubles de l'habitation
Fuites d'eau, infiltration
Signes de traitement antérieur

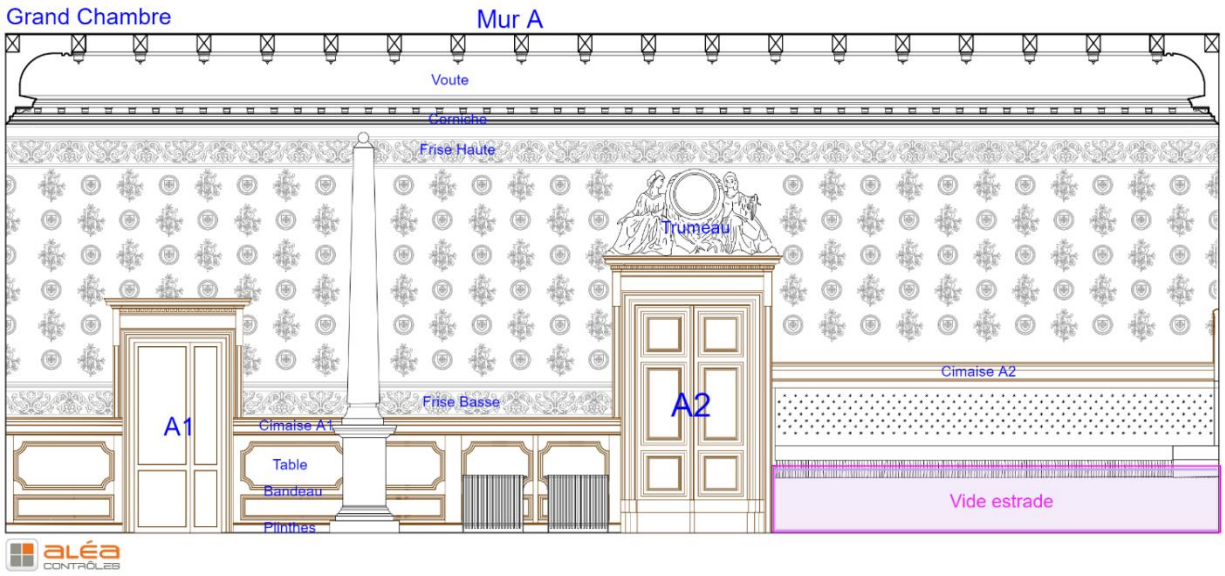
Schéma du constat



Repère des parois

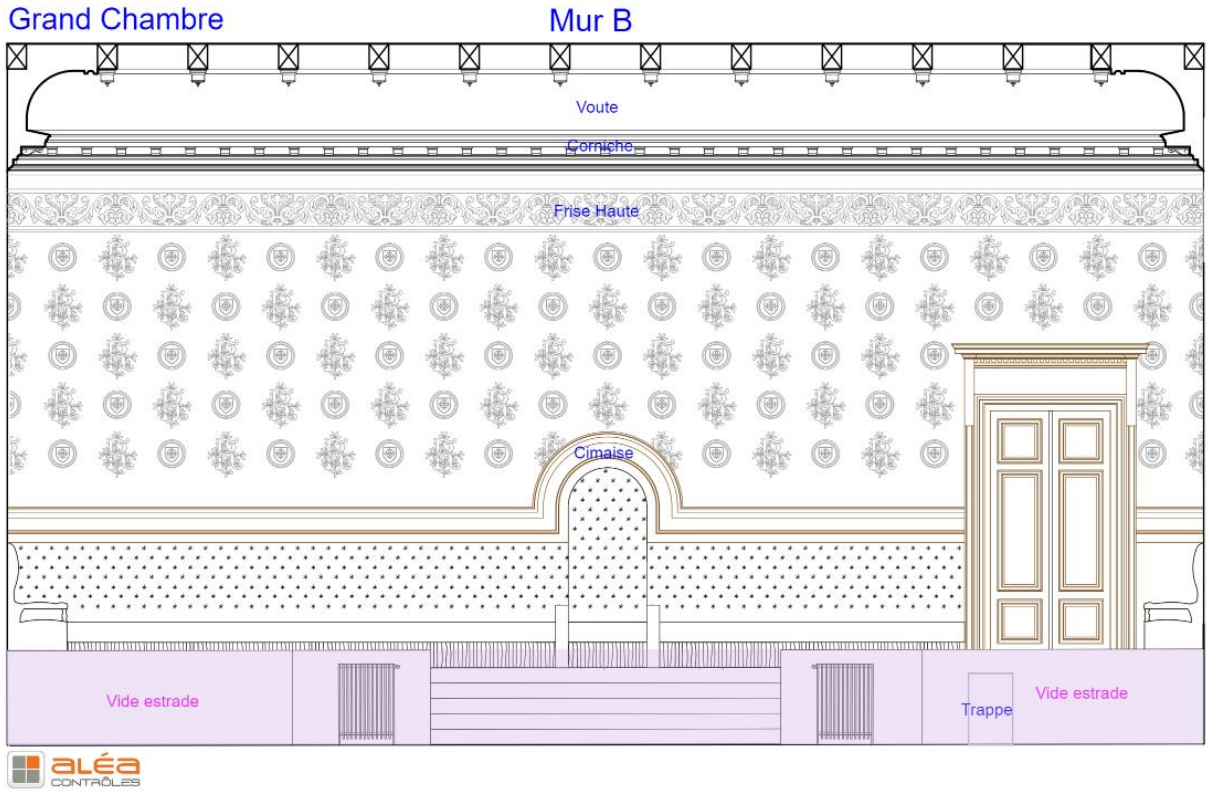
Traces d'ILX

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Plan de masse Grand chambre		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand chambre



Traces d'ILX

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur A		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

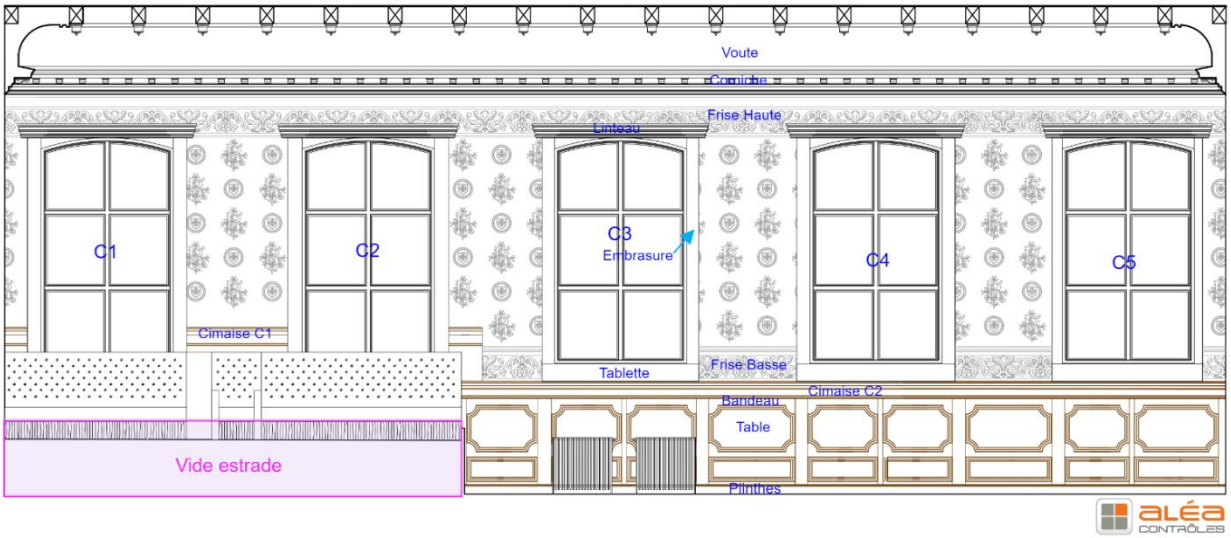


Traces d'ILX

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur B		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

Grand Chambre

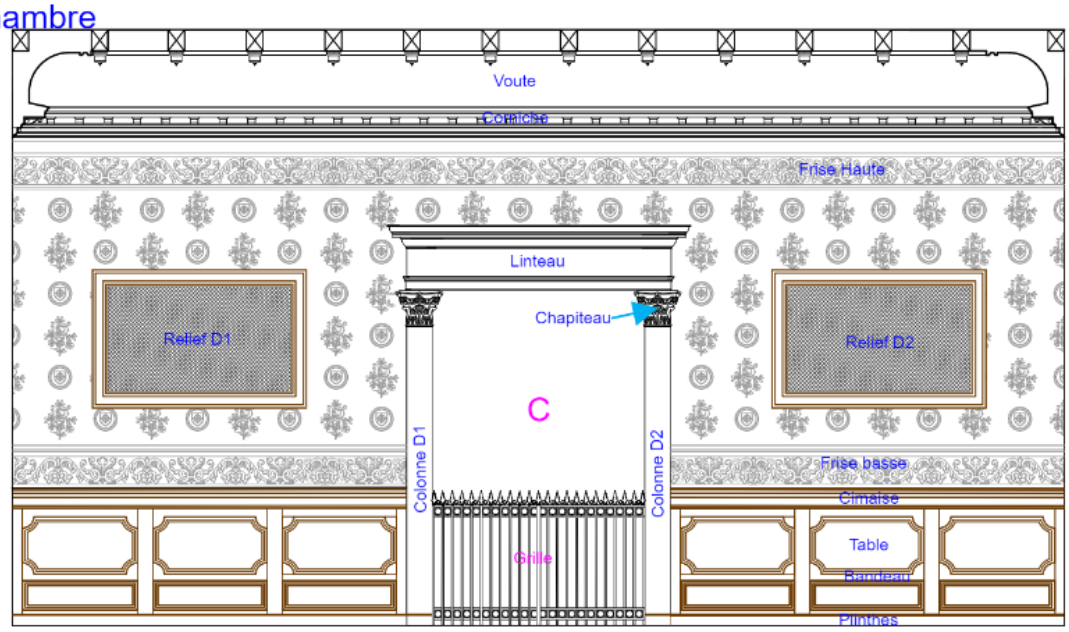
Mur C

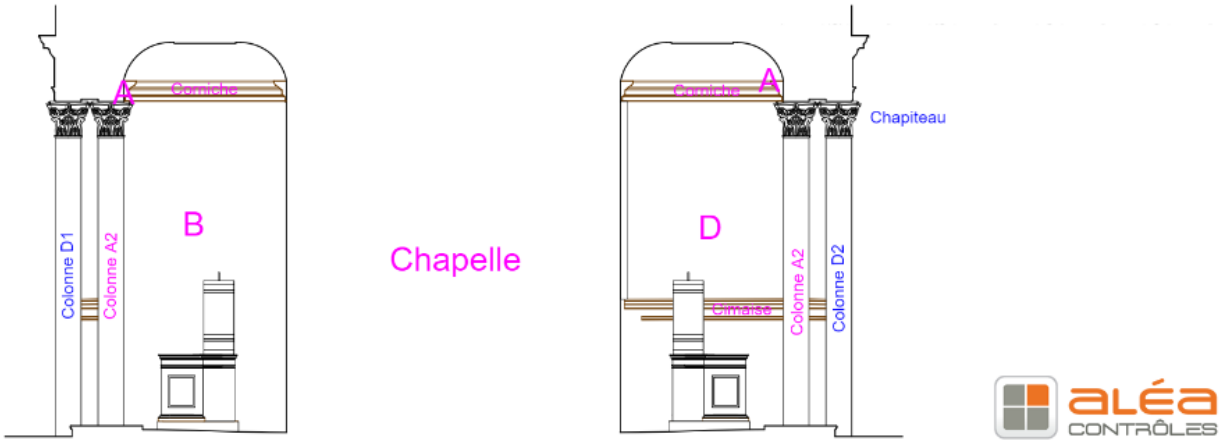


Traces d'ILX

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur C		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

Grand Chambre

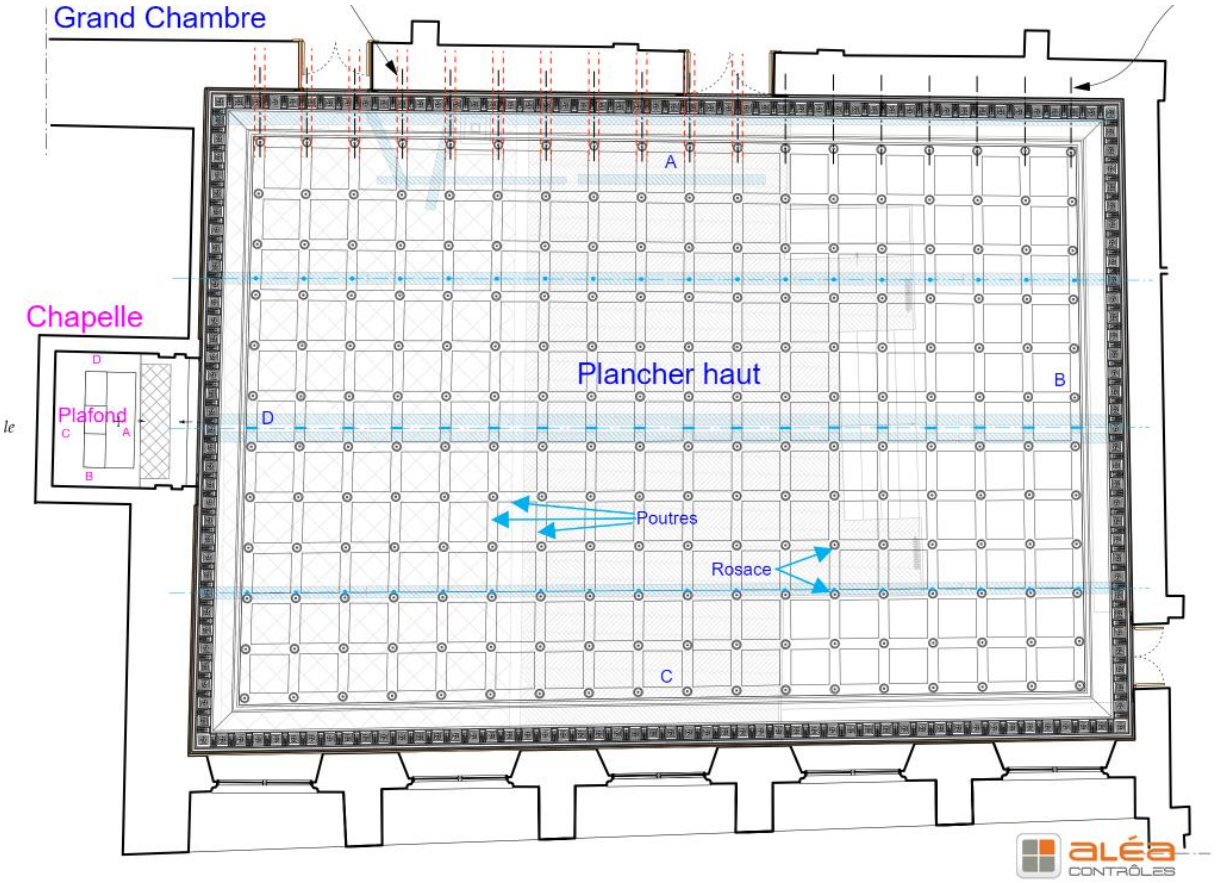






Repère des parois

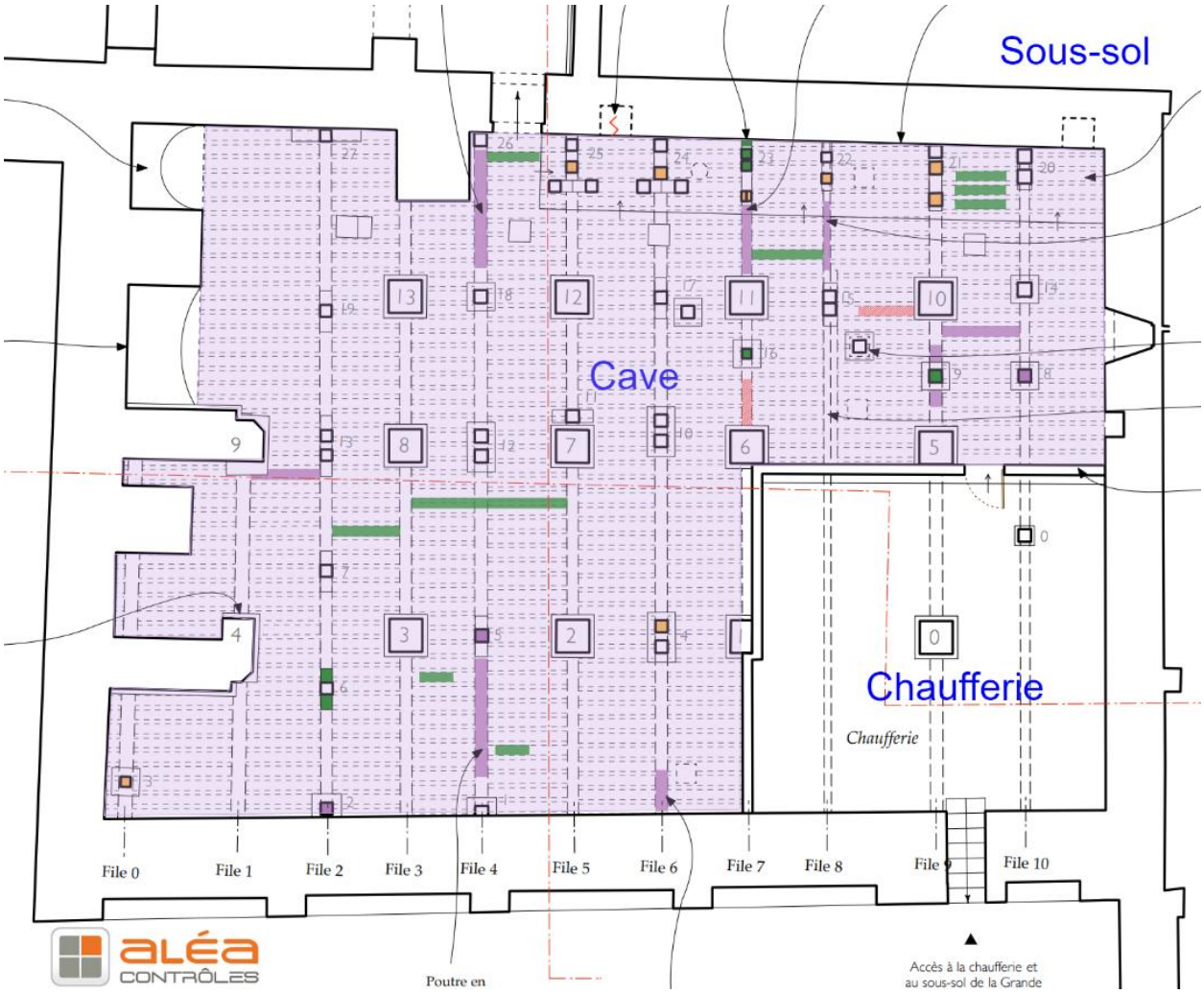
Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur D		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre





Repère des parois

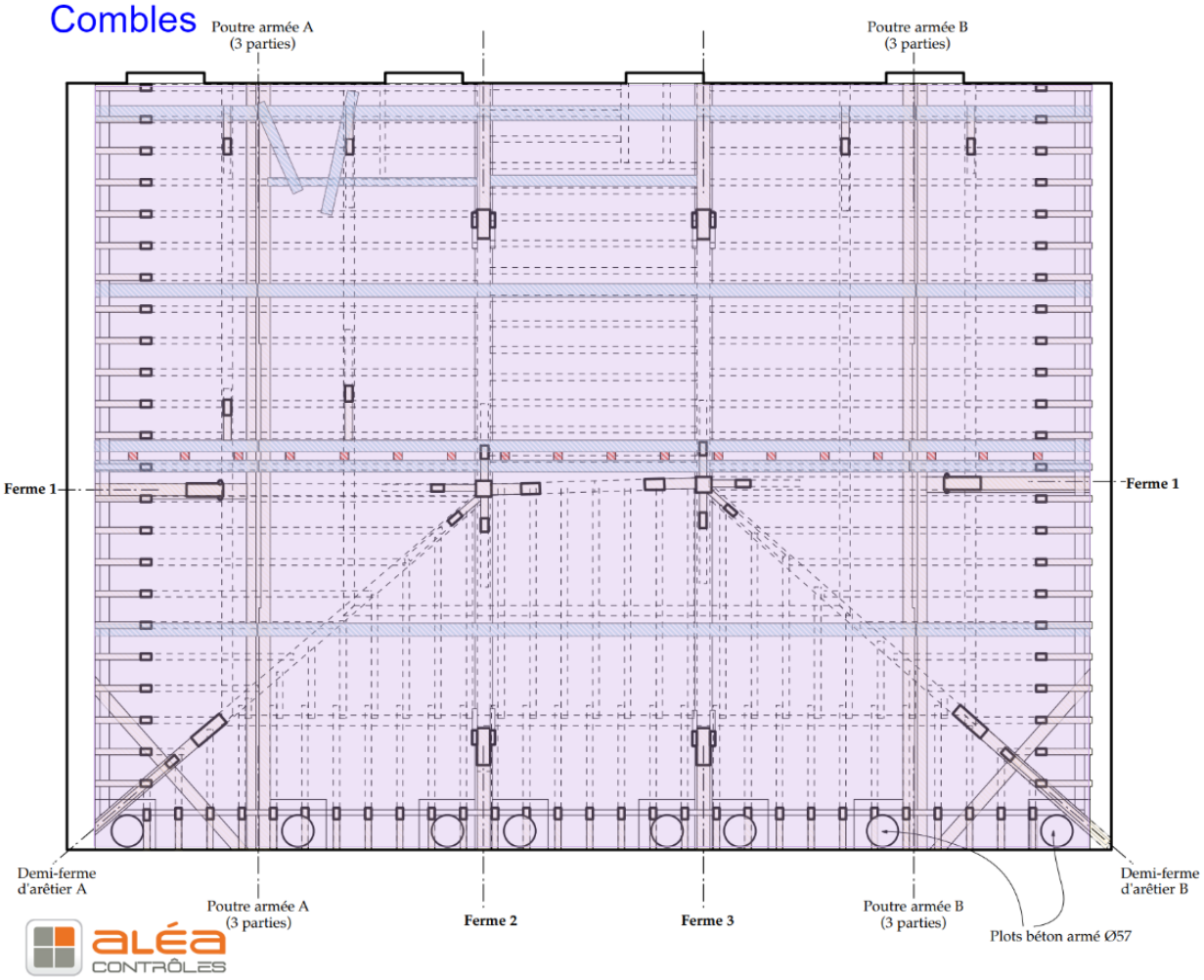
Réf : DIA-BZR04-2210-018	Plafond		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre



Traces d'ILX

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Sous-Sol		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

Combles



Traces d'ILX

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Combles		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Code de la Construction et de l'Habitation (Art. L126-4 à L126-6, R126-2 à R126-6, R126-42, D126-43 et L131-3).
- Arrêtés municipaux ou préfectoraux en vigueur (consulter la Direction Départementale de l'Equipement ou la mairie du lieu de diagnostic).
- Arrêté du 24 décembre 2021définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
- Norme NF P03-200 de mai 2016 relative au constat de l'état parasitaire dans un immeuble bâti ou non bâti ou d'un ouvrage.

Précisions

Le constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis ou non bâtis ou d'un ouvrage est limité (sauf mission différente expressément spécifiée à la commande) à la recherche des agents de dégradation biologique du bois et de leurs traces prévues en application des lois, décrets ou arrêtés en vigueur au lieu et à la date du diagnostic. Selon la norme NF P03-200 de mai 2016 l'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.
Le présent rapport n'a pas vocation à être utilisé en tant que cahier des charges pour la réalisation de travaux de traitement palliatif des bois en cas de signalement de dégradations dues à des agents de dégradation biologique du bois.

Conformément à la norme NF P03-200 de mai 2016, l'opérateur ayant réalisé cet état parasitaire n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état. Il n'exerce aucune activité de traitement préventif, curatif ou d'entretien de lutte contre les agents de dégradation biologique des bois.

Dans les immeubles collectifs, l'état parasitaire concerne exclusivement les parties privatives faisant l'objet de la vente, sauf mission différente expressément spécifiée à la commande. Les parties communes doivent faire l'objet d'un diagnostic complet et spécifique. Néanmoins, celles-ci pourront être visitées en partie par le diagnostiqueur sans pour autant les exonérer des vices-cachés liés aux agents de dégradation biologique des bois et notamment les termites.

2 catégories de termites en France métropolitaine :

- Termites souterrains (Réticulitermes) : termites très dévastateurs pour les habitations. Catégorie de termites ciblée par la réglementation. Ils vivent dans les sols et remontent dans les bâtis à la recherche de cellulose dont ils se nourrissent (bois œuvrés ou non, papier, carton). Durant leur recherche de nourriture, ils peuvent dégrader de nombreux autres matériaux dont ils ne s'alimentent pas (plâtres, isolants, PVC...).
- Termites dits de bois secs (Kalotermes) : termites très rarement rencontrés dans les bâtis et causant des dégâts ponctuels. Ils se rencontrent essentiellement dans les départements du pourtour méditerranéen.

3 catégories de termites dans les Départements et Régions d'Outre-Mer :

- Termites souterrains (Coptotermes, Prorhinotermes, Heterotermes) : termites provoquant des dégâts très importants dans les bâtiments. Très actifs, les conditions climatiques favorisent leur développement. Leur mode de vie est semblable aux termites souterrains présents en France métropolitaine.
- Termites dits de bois sec (Cryptotermes, Incisitermes) : termites provoquant des dégâts principalement dans les bois d'œuvres et les bois ouvrés. Leur besoin en eau étant peu important, l'humidité des bois leur suffit à se développer.
- Termites arboricoles (Nasutitermes) : termites souvent dans les arbres, peuvent provoquer de graves dégâts. Ils construisent des réseaux de galeries tunnels souterrains pour exploiter les végétaux et aller jusqu'aux bâtiments.

NOTE 1 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 126-4 et R126-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.
NOTE 2 Dans le cas de la présence de mérule, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue à l'article L 126-5 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Définitions (Selon norme NF P03-200 de mai 2016)
Etat parasitaire : situation d'un immeuble ou d'un ouvrage vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois
Constat de l'état parasitaire : reconnaissance d'un immeuble ou d'un ouvrage vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.
Agent de dégradation biologique du bois : insectes destructeurs du bois et champignons lignivores
Infestation : présence ou indice de présence d'agent de dégradation biologique du bois.
Ouvrage : réalisation en bois ou en matériau dérivé du bois tel qu'une ossature en bois, une charpente, un plancher, une passerelle, un platelage, un ponton, une terrasse, un escalier, une pergola, etc.

Rapport de repérage du plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements, matériaux ou produits contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation, de démolition, de travaux de maintenance ou d'entretien définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce rapport n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.
Le présent document s'applique aux immeubles bâtis et ne vise pas les équipements de procédés industriels.
Il ne s'applique pas non plus aux poussières (par exemple, résultant de travaux antérieurs ou d'une pollution environnementale).

Donneur d'ordre

Si différent du propriétaire

Propriétaire

MINISTERE DE LA JUSTICE - Secrétariat général - DIRSG SUD,
2 IMPASSE BOUDEVILLE, CS 54742,
31047 TOULOUSE CEDEX 1

Identification de l'immeuble bâti

Adresse du bien	10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE
Description Sommaire	Tribunal. GRAND'CHAMBRE.
Localisation lot principal	Etage RDC
Désignations des lots	Sans objet
Références cadastrales	Non communiquées
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien non indépendant
Permis de construire délivré en	Avant 1949
Nature des travaux	Rénovation/Réhabilitation
Référence du programme de travaux	Restauration des Salons Classés

Références de la mission

Commande effectuée le	25/10/2022
Visites réalisées le	28/10/2022 à 08:30 02/11/2022 à 14:00 03/11/2022 à 08:30
Opérateur de repérage et certification	Monsieur Thomas GARRIGOU. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : QUALIXPERT 17 rue Borrel - 81100 CASTRES (Réf : C2131)
Assurances	AXA RCP n° 1148866204 - Montant de garantie : 345 145 € (litige) / 2.000.000 € (an) - Date de validité : 31/12/2022
Laboratoire accrédité (analyse)	EUROFINS ANALYSE POUR BATIMENT EABSO,
Sous-traitance	Sans objet

Synthèse du repérage plomb avant travaux

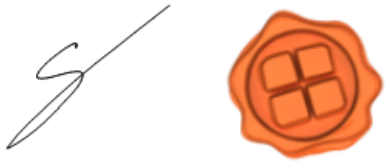
Présence de Plomb

La présence de plomb est détectée
Le plomb est à prendre en compte dans l'évaluation des risques avant la réalisation des travaux. Des mesures de préventions spécifiques pour le plomb seront à mettre en œuvre s'il existe un risque d'exposition.

NB : Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelage peuvent contenir du plomb. Cependant, leur recherche n'a pas été effectuée (hors champs de recherche d'après la norme NF X 46-035).

Fait à TOULOUSE, le 03/11/2022

Monsieur Thomas GARRIGOU
Opérateur de repérage certifié



Objet de la mission

L'objet de ce document est d'identifier les revêtements, matériaux, produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux et susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation, de démolition, de travaux de maintenance ou d'entretien définis préalablement à la mission.

L'altération de ces peintures, matériaux, composants ou produits de construction et de décoration peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent document, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, ...), le polystyrène, les carrelages et faïences. Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux et produits susceptibles de contenir du plomb.

NOTA :

Le présent document s'applique aux immeubles bâtis.

Le présent document ne vise pas les équipements de procédés industriels.

Le présent document ne s'applique pas aux poussières (par exemple, résultant de travaux antérieurs ou d'une pollution environnementale).

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelage peuvent contenir du plomb. Cependant, leur recherche n'a pas été jugée pertinente lors des travaux de la commission au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement effectués.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Textes règlementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- Articles 2, 3, 4 et Annexes 1 et 2 de l'Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
- Préconisation pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux (hors champs code de la santé publique) - DIRECCTE CENTRE / Mars 2014
- Norme NF X 46035 juin 2021 Repérage plomb — Recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction

Risques liés au plomb dans les peintures pour les salaries du BTP

L'intoxication par le plomb, dénommée saturnisme, se rencontre encore chez les salariés du bâtiment. Connu de longue date, le saturnisme peut donner des manifestations cliniques variées traduisant les effets biologiques et toxiques sur l'organisme :

- Effets biologiques :
 - Une altération de la synthèse de l'hémoglobine au niveau de la moelle osseuse,
 - Une perturbation de la fabrication des globules rouges (anémie) et une fragilisation des globules rouges favorisant leur destruction précoce,
 - Une atteinte tardive et progressive de la fonction rénale, signe d'une imprégnation importante.
- Effets toxiques :
 - Aigus :
 - Troubles neuropsychiques,
 - Douleurs abdominales (coliques de plomb),
 - Chroniques :
 - Atteinte du système nerveux central (syndrome psycho-organique),
 - Atteinte du système nerveux périphérique (paralysie radiale),
 - Atteinte de la moelle osseuse et du sang,
 - Hypertension artérielle.

Source OPPBTP

Responsabilités des entreprises

Rappel OPPBTP (mai 2008) :
Les chefs d'établissement sont tenus de respecter la réglementation définie dans le Code du Travail et plus particulièrement d'appliquer les principes généraux de prévention et de mettre en œuvre les mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires dans les activités exposant des salariés au plomb métallique et à ses composés ou à tout risque chimique rencontré.
Il est important de noter la nécessité absolue de procéder à chaque fois à une évaluation des risques du chantier considéré en fonction de la technique de traitement des peintures au plomb envisagée et de l'environnement des travaux à réaliser. Cette approche menée avec une réflexion approfondie va permettre d'intégrer dans chaque situation les mesures de prévention et d'hygiène nécessaires afin d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs ainsi que la protection du tiers et de l'environnement.
Une des préoccupations majeures étant d'éviter la production ou la dissémination de poussières ainsi que leur ingestion ou inhalation dans le respect strict des procédures d'interventions sur des peintures au plomb et en particulier celles touchant à l'hygiène et au nettoyage fréquent et minutieux du chantier.

- **Travaux de réhabilitation ou de reconstruction :**

 La réalisation de travaux ou de réhabilitation ou de reconstruction entre dans le cadre des missions classiques de l'entrepreneur. A ce titre, les règles juridiques et de l'art applicables sont celles habituelles et dépendent notamment des conditions du contrat passé et du type de travaux entrepris. Dans le domaine spécifique du plomb, il faut en plus tenir compte des risques encourus dus à sa présence et en rappelant à la maîtrise d'ouvrage son obligation de faire réaliser un diagnostic plomb et tout test nécessaire à l'évaluation des risques pour permettre une adaptation des travaux à la situation réelle.

- **Travaux effectués dans le cadre de la lutte contre la présence de plomb :**

 Les travaux, tels que définis dans les textes réglementaires déclenchés dans le cadre du Code de la Santé Publique, ne sont pas destinés à remédier aux causes profondes des dommages qui donc perdurent. Ils ont principalement pour objet de recouvrir les supports « plombés » d'un matériau donné. Le maître d'ouvrage est tenu dans ce cas de remettre à l'employeur des salariés du bâtiment les diagnostics réglementaires adéquats : CREP ou DRIPP.

Documents transmis

Plan des locaux, croquis

Description détaillée des travaux envisagés

Programme de travaux du donneur d'ordre

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur les informations du périmètre des travaux via un tableau synthétique (voir ci-dessous). Une description détaillée est demandée au donneur d'ordre à propos des travaux, de leur localisation et s'ils sont déjà connus, le nom et l'adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesure.

Référence du document décrivant le programme des travaux transmis par le donneur d'ordre : Restauration des Salons Classés

Description détaillée du programme des travaux :

Rénovation/Réhabilitation

Nature des travaux et périmètre de repérage

RDC : Grand Chambre

Nature des travaux	Entreprise intervenante
Nettoyage peinture, restauration peinture	Non Communiqué
Nettoyage peinture, restauration peinture, percements	Non Communiqué

RDC : Chapelle

Nature des travaux	Entreprise intervenante
Nettoyage peinture, restauration peinture, percements	Non Communiqué

Investigations complémentaires à prévoir

Designation	Justification
RDC : Vide estrade	Hors périmètre de diagnostic
Sous-sol : Chaufferie	Hors périmètre de diagnostic
Sous-sol : Cave	Hors périmètre diagnostic
Combles : Combles	Hors périmètre diagnostic

Autres observations

Sans objet

Moyens de mesure utilisés

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux produits et des unités de repérage sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. L'opérateur de repérage définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Marque	Modèle	N° série	Nature du radionucléide	Date de changement	Activité initiale	Durée de validité	Numéro ASN
Fondis Electronic	FEnX2	22-1090	Cadmium	02/08/2022	850	5 an(s)	T310534

Etalonnage initial et final de l'appareil réalisé sur surface test de : 0,31 mg/cm²
Etalonnages réalisés pour ce constat : initial à 0,310 mg/cm² final à 0,310 mg/cm²
Etalonnage initial et final de l'appareil réalisé sur surface test de :0,71 mg/cm²
Etalonnages réalisés pour ce constat : initial à 0,710 mg/cm² final à 0,710 mg/cm²
Rapport des mesures de concentration en plomb
En règle générale, et sauf indication contraire, la description des pièces est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la pièce correspondant à l'entrée principale.
Concernant l'interprétation des mesures, voir conditions particulières d'exécution.

Stratégie de mesures

Stratégie de mesurage

Dans chaque local, toutes les unités de repérage identifiées au préalable dans les zones de repérage font l'objet d'une mesure avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb. L'opérateur de repérage définit le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'unité de repérage et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées, elles sont prises à des endroits différents et répartis de façon pertinente (par exemple : parties hautes et basses d'un même mur).

Sur chaque unité de repérage, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte.

Pour une unité de repérage définie (même historique et recouvrement) au moins deux mesures sont effectuées. Si les résultats sont cohérents l'unité de repérage est validée. Si les résultats sont incohérents, l'opérateur décomposera l'unité de repérage définie initialement en plusieurs unités de repérage distinctes et complétera les mesures jusqu'à obtenir des résultats cohérents pour la ou les unités de repérage définie(s).

Pour les unités de repérage qui ont des surfaces ou des longueurs importantes, l'opérateur réalisera des mesures complémentaires.

- **Analyse physico-chimique**

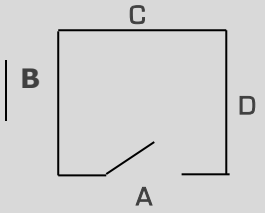
Lorsque l'opérateur de repérage ne peut pas réaliser de mesures in situ par fluorescence X, il effectue un prélèvement pour une analyse chimique. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb total.

- **Hors champs de recherche ou de mesure :**

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelage peuvent contenir du plomb. Cependant, leur recherche n'a pas été jugée pertinente lors des travaux de la commission au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement effectués.

- **Relevés des mesures**

L'ensemble des mesures, des constats visuels, des résultats échantillonnage est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée. Le diagnostiqueur n'a pas à se prononcer sur le niveau de risque que présentent les valeurs mesurées.

Repérage dans la pièce (Rep.)		Localisation des mesures		
A l'intérieur de chaque pièce, les mesures sont effectuées sur les unités de repérage dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la cloison ou le mur correspondant à la porte d'entrée dans la pièce (Rep. A).		HG G gauche BG	H haut C centre B bas	HD D droite BD

Nombre total d'unités de repérage	139
Nombre total de mesures	269

Abréviations :

N°	Numéro de la mesure
nm	Non mesuré

RDC : Grand Chambre (Plomb détecté)

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	Travaux Envisagés
1	Sol		Parquet /	-	nm	-	
2	Sol		Parquet /	-	nm	-	
3	Sol		Pierre /	-	nm	-	
4	Sol		Pierre /	-	nm	-	
5	Bandeau	A	Bois / Peinture	En haut	7,81	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron foncé
6	Corniche	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0,15	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
7	Corniche	A	Plâtre / Peinture	En haut	0,57	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Or
8	Frise basse	A	Plâtre / Peinture	Au centre	14,36	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
9	Frise basse	A	Plâtre / Peinture	Au centre	9,93	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
10	Frise basse	A	Plâtre / Peinture	En haut	5,73	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
11	Frise basse	A	Plâtre / Peinture	En haut	6,18	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
12	Frise basse	A	Plâtre / Peinture	En haut	8,33	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
13	Frise haute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	6,32	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
14	Frise haute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	6,41	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
15	Frise haute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	6,71	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
16	Frise haute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	7,25	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
17	Frise haute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	9,49	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Blanc
18	Frise haute	A	Plâtre / Peinture	En haut	8,93	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
19	Monolithe	A	Pierre / NC	-	nm	-	
20	Monolithe	A	Pierre / NC	-	nm	-	
21	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	10,83	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
22	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	7,59	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
23	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	9,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
24	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	9,93	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
25	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	6,99	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bordeaux
26	Table	A	Bois / Peinture	Au centre	6,23	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron clair
27	Voute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Beige
28	Voute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
29	Voute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
30	Voute	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0,15	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
31	Voute	A	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
32	Canalisation	A1	Métal / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
33	Chambranle	A1	Bois / Peinture	Au centre	13,55	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
34	Chambranle	A1	Bois / Peinture	En haut	18,22	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
35	Cimaise	A1	Bois / Peinture	Au centre	7,59	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
36	Embrasure	A1	Bois / Peinture	Au centre	11,89	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
37	Embrasure	A1	Bois / Peinture	Au centre	21,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Rouge
38	Embrasure	A1	Bois / Peinture	En haut	21,28	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
39	Linteau	A1	Bois / Peinture	Au centre	4,98	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
40	Linteau	A1	Bois / Peinture	En haut	9,51	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	Travaux Envisagés
41	Lustres	A1	Métal / Peinture	En haut	4,72	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
42	Porte et huisserie	A1	Bois / Peinture	Au centre	17,65	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
43	Porte et huisserie	A1	Bois / Peinture	Au centre	21,94	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Rouge
44	Porte et huisserie	A1	Bois / Peinture	En haut	19,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
45	Porte et huisserie	A1	Bois / Velour	-	nm	-	
46	Porte et huisserie	A1	Bois / Velour	-	nm	-	
47	Radiateur	A1	Métal / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
48	Canalisation	A2	Métal / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
49	Chambranle	A2	Bois / Peinture	Au centre	14,02	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
50	Chambranle	A2	Bois / Peinture	En haut	18,61	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
51	Cimaise	A2	Bois / Peinture	Au centre	1,23	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
52	Cimaise	A2	Bois / Peinture	En haut	2,85	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
53	Embrasure	A2	Bois / Peinture	Au centre	10,52	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Rouge
54	Embrasure	A2	Bois / Peinture	Au centre	16,70	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
55	Embrasure	A2	Bois / Peinture	En haut	12,61	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
56	Linteau	A2	Bois / Peinture	Au centre	15,25	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
57	Linteau	A2	Bois / Peinture	En haut	14,69	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
58	Lustres	A2	Métal / Peinture	Au centre	4,63	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
59	Porte et huisserie	A2	Bois / Peinture	Au centre	17,82	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
60	Porte et huisserie	A2	Bois / Peinture	Au centre	22,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Rouge
61	Porte et huisserie	A2	Bois / Peinture	En haut	19,31	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
62	Radiateur	A2	Métal / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
63	Trumeau	A2	Bois / Peinture	Au centre	3,19	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
64	Radiateur	A3	Métal / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
65	Plinthes	ABCD	Bois / Peinture	Au centre	7,86	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
66	Illustration voute	Au plafond	Plâtre / Peinture	Au centre	0,10	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
67	Illustration voute	Au plafond	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
68	Illustration voute	Au plafond	Plâtre / Peinture	Au centre	0,12	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
69	Illustration voute	Au plafond	Plâtre / Peinture	Au centre	0,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
70	Illustration voute	Au plafond	Plâtre / Peinture	Au centre	0,15	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
71	Illustration voute	Au plafond	Plâtre / Peinture	En haut	0,25	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Or
72	Plancher haut	Au plafond	Bois / Peinture	Au centre	12,5	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Jaune
73	Plancher haut	Au plafond	Bois / Peinture	Au centre	6,06	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
74	Plancher haut	Au plafond	Bois / Peinture	En haut	5,74	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
75	Poutre	Au plafond	Bois / Peinture	Au centre	7,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
76	Poutre	Au plafond	Bois / Peinture	En haut	9,04	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
77	Rosace	Au plafond	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
78	Rosace	Au plafond	Bois / Peinture	En haut	0,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
79	Bancs	Au sol	Bois / NC	-	nm	-	
80	Estrade	Au sol	Bois / Moquette	-	nm	-	
81	Fauteil	Au sol	Bois / NC	-	nm	-	
82	Marches	Au sol	Bois / Moquette	-	nm	-	
83	Pupitre	Au sol	Bois / NC	-	nm	-	
84	Trappe estrade	Au sol	Bois / NC	-	nm	-	
85	Trappe estrade	Au sol	Bois / NC	-	nm	-	
86	Chambranle	B	Bois / Peinture	Au centre	1,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
87	Chambranle	B	Bois / Peinture	En haut	0,50	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
88	Cimaise	B	Bois / Peinture	Au centre	1,29	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
89	Cimaise	B	Bois / Peinture	En haut	1,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
90	Corniche	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,15	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
91	Corniche	B	Plâtre / Peinture	En haut	0,52	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Or
92	Frise haute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	3,82	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
93	Frise haute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	4,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
94	Frise haute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	6,57	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
95	Frise haute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	8,96	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
96	Frise haute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	9,80	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Blanc
97	Frise haute	B	Plâtre / Peinture	En haut	5,32	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
98	Linteau	B	Bois / Peinture	Au centre	14,27	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
99	Linteau	B	Bois / Peinture	En haut	15,67	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
100	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	10,43	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
101	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	7,82	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
102	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	9,62	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
103	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	9,74	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
104	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	6,72	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bordeaux
105	Porte et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	3,34	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Rouge
106	Porte et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	3,38	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
107	Porte et huisserie	B	Bois / Peinture	En haut	0,71	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré
108	Voute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Beige
109	Voute	B	Plâtre /	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	Travaux Envisagés
			Peinture				clair
110	Voute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
111	Voute	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
112	Voute	B	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
113	Canalisation	B1	Métal / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
114	Lustres	B1	Métal / Peinture	En haut	4,90	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
115	Radiateur	B1	Métal / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
116	Canalisation	B2	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
117	Lustres	B2	Métal / Peinture	En haut	4,72	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
118	Radiateur	B2	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
119	Lustres	B3	Métal / Peinture	Au centre	4,53	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
120	Lustres	B4	Métal / Peinture	Au centre	4,68	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
121	Bandeau	C	Bois / Peinture	Au centre	7,84	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
122	Corniche	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
123	Corniche	C	Plâtre / Peinture	En haut	0,52	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Or
124	Frise basse	C	Plâtre / Peinture	Au centre	14,32	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
125	Frise basse	C	Plâtre / Peinture	Au centre	4,80	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
126	Frise basse	C	Plâtre / Peinture	Au centre	9,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
127	Frise basse	C	Plâtre / Peinture	Au centre	9,62	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
128	Frise basse	C	Plâtre / Peinture	En haut	6,30	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
129	Frise haute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	10,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Blanc
130	Frise haute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	3,41	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
131	Frise haute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	6,28	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
132	Frise haute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	8,32	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
133	Frise haute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	9,38	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
134	Frise haute	C	Plâtre / Peinture	En haut	6,30	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
135	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	11,03	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
136	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	4,6	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
137	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	8,99	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
138	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	9,37	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
139	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	7,01	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bordeaux
140	Table	C	Bois / Peinture	Au centre	6,17	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
141	Voute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Beige
142	Voute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
143	Voute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
144	Voute	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,19	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
145	Voute	C	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
146	Canalisation	C1	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
147	Cimaise	C1	Bois / Peinture	Au centre	1,84	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
148	Cimaise	C1	Bois / Peinture	En haut	1,32	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
149	Corniche rideaux	C1	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements
150	Embrasure	C1	Plâtre / Peinture	Au centre	10,71	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron foncé
151	Embrasure	C1	Plâtre / Peinture	En haut	10,01	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron clair
152	Fenêtre Ext. et huisserie	C1	Métal / NC	-	nm	-	
153	Fenêtre Int. et huisserie	C1	Métal / NC	-	nm	-	
154	Linteau	C1	Bois / Peinture	Au centre	5,28	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
155	Lustres	C1	Métal / Peinture	Au centre	4,82	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
156	Radiateur	C1	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
157	Tablette	C1	Bois / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Noir
158	Tablette	C1	Bois / Peinture	En haut	0,05	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
159	Canalisation	C2	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
160	Cimaise	C2	Bois / Peinture	Au centre	8,02	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
161	Corniche rideaux	C2	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
162	Embrasure	C2	Plâtre / Peinture	Au centre	11,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron foncé
163	Embrasure	C2	Plâtre / Peinture	En haut	10,51	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron clair
164	Fenêtre Ext. et huisserie	C2	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture
165	Fenêtre Int. et	C2	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	Travaux Envisagés
	huisserie						
166	Linteau	C2	Bois / Peinture	Au centre	4,98	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
167	Lustres	C2	Métal / Peinture	Au centre	4,68	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
168	Radiateur	C2	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
169	Tablette	C2	Bois / Peinture	Au centre	0,31	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Noir
170	Tablette	C2	Bois / Peinture	En haut	0,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
171	Corniche rideaux	C3	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
172	Embrasure	C3	Plâtre / Peinture	Au centre	10,82	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron foncé
173	Embrasure	C3	Plâtre / Peinture	En haut	9,99	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron clair
174	Fenêtre Ext. et huisserie	C3	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture
175	Fenêtre Int. et huisserie	C3	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture
176	Linteau	C3	Bois / Peinture	Au centre	5,32	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
177	Lustres	C3	Métal / Peinture	Au centre	4,57	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
178	Tablette	C3	Bois / Peinture	Au centre	0,28	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
179	Corniche rideaux	C4	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
180	Embrasure	C4	Plâtre / Peinture	Au centre	10,98	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron foncé
181	Embrasure	C4	Plâtre / Peinture	En haut	9,82	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron clair
182	Fenêtre Ext. et huisserie	C4	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture
183	Fenêtre Int. et huisserie	C4	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture
184	Linteau	C4	Bois / Peinture	Au centre	5,71	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
185	Lustres	C4	Métal / Peinture	Au centre	4,62	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
186	Tablette	C4	Bois / Peinture	Au centre	0,31	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
187	Corniche rideaux	C5	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
188	Embrasure	C5	Plâtre / Peinture	Au centre	11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron foncé
189	Embrasure	C5	Plâtre / Peinture	En haut	8,91	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron clair
190	Fenêtre Ext. et huisserie	C5	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture
191	Fenêtre Int. et huisserie	C5	Métal / NC	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture
192	Linteau	C5	Bois / Peinture	Au centre	5,56	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
193	Tablette	C5	Bois / Peinture	Au centre	0,24	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
194	Bandeau	D	Bois / Peinture	Au centre	7,84	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron foncé
195	Cimaise	D	Bois / Peinture	Au centre	3,51	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
196	Corniche	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,17	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
197	Corniche	D	Plâtre / Peinture	En haut	0,53	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Or
198	Frise basse	D	Plâtre / Peinture	Au centre	10,01	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
199	Frise basse	D	Plâtre / Peinture	Au centre	14,39	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
200	Frise basse	D	Plâtre / Peinture	Au centre	5,98	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
201	Frise basse	D	Plâtre / Peinture	Au centre	8,64	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
202	Frise basse	D	Plâtre / Peinture	En haut	6,32	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
203	Frise haute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	10,12	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Blanc
204	Frise haute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	2,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
205	Frise haute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	6,40	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
206	Frise haute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	7,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
207	Frise haute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	7,68	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
208	Frise haute	D	Plâtre / Peinture	En haut	3,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
209	Linteau	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
210	Linteau	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
211	Linteau	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
212	Linteau	D	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
213	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	10,68	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
214	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	7,52	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
215	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	9,31	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
216	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	9,67	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
217	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	7,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bordeaux
218	Table	D	Bois / Peinture	Au centre	6,17	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
219	Voute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Beige
220	Voute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
221	Voute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
222	Voute	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
223	Voute	D	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	Travaux Envisagés
224	Chapiteau	D1	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements
225	Chapiteau	D1	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements
226	Colonne	D1	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
227	Colonne	D1	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
228	Colonne	D1	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
229	Lustres	D1	Métal / Peinture	Au centre	4,72	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
230	Relief	D1	Bois / Peinture	Au centre	14,02	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Marron
231	Relief	D1	Bois / Peinture	Au centre	25,61	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré rosasse
232	Relief	D1	Bois / Peinture	En haut	17,21	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture Doré contour
233	Chapiteau	D2	Plâtre / Peinture	Au centre	0,27	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
234	Chapiteau	D2	Plâtre / Peinture	En haut	3,41	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
235	Colonne	D2	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
236	Colonne	D2	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
237	Colonne	D2	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
238	Lustres	D2	Métal / Peinture	Au centre	4,81	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
239	Relief	D2	Bois / Peinture	Au centre	13,82	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
240	Relief	D2	Bois / Peinture	Au centre	24,44	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré rosasse
241	Relief	D2	Bois / Peinture	En haut	16,4	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré contour

Nombre Total d'UD : 120

RDC : Chapelle (Plomb détecté)

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	Travaux Envisagés
242	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bleu-roi
243	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
244	Sol		Pierre /	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements
245	Sol		Pierre /	-	nm	-	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements
246	Corniche	A	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
247	Grille	A	Métal / Peinture	Au centre	7,55	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture
248	Linteau	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
249	Linteau	A	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
250	Chapiteau	A1	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
251	Chapiteau	A1	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
252	Colonne	A1	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
253	Colonne	A1	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
254	Colonne	A1	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
255	Chapiteau	A2	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
256	Chapiteau	A2	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
257	Colonne	A2	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
258	Colonne	A2	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
259	Colonne	A2	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Gris
260	Corniche	B	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
261	Frise	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,12	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
262	Frise	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,14	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
263	Frise	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,16	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
264	Frise	B	Plâtre / Peinture	En bas	0,14	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
265	Frise	B	Plâtre / Peinture	En haut	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert foncé
266	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
267	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,09	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
268	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,10	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
269	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,10	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
270	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
271	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	0,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bordeaux
272	Corniche	C	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
273	Frise	C	Plâtre /	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement / Peinture	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	Travaux Envisagés
274	Frise	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,12	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
275	Frise	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
276	Frise	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,15	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
277	Frise	C	Plâtre / Peinture	En haut	0,17	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert foncé
278	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,10	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
279	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
280	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,12	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
281	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0,17	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
282	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
283	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bordeaux
284	Cimaise	D	Bois / Peinture	En haut	0,13	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron
285	Corniche	D	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Orange
286	Frise	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
287	Frise	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Noir
288	Frise	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,14	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
289	Frise	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,17	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
290	Frise	D	Plâtre / Peinture	En haut	0,17	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert foncé
291	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,10	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Rouge
292	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,11	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Doré
293	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,12	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron clair
294	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0,16	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Vert
295	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	0	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Marron foncé
296	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	0,12	0,010	Nettoyage peinture, restauration peinture, percements Bordeaux

Nombre Total d'UD : 19

Analyses

Aucune analyse n'a été effectuée.

Méthodologie du repérage

Les modalités du repérage avant intervention dans les ouvrages concernés par la présence de peintures au plomb ne sont pas définies réglementairement. Cependant, le respect des principes généraux de prévention, du risque chimique et de la réglementation relative à la protection des travailleurs exposés au plomb justifie que la recherche de plomb dans les peintures du bâti ancien soit effectuée dans le cadre de l'évaluation des risques à travers un diagnostic plomb.
La méthodologie respecte les prérogatives de la norme NF X 46-035 de juin 2021 sur les travaux dans les interventions sur les ouvrages anciens :

- Visite préalable, état des lieux,
- Identification de tous les éléments de construction susceptibles d'être revêtus de peinture au plomb ou contenant du plomb,
- Réalisation de mesures à l'aide d'un analyseur portable à fluorescence X sur tous les éléments unitaires,
- Établissement d'une cartographie,
- Rédaction d'un compte-rendu de diagnostic suivi d'un descriptif des dispositions à mettre en œuvre sur le chantier le cas échéant.

Préparation de chantier :

- Compte tenu de la nature particulière des travaux, un protocole doit être établi, avant le démarrage de chaque chantier. Ce protocole est destiné à formaliser les règles à respecter pour que la réalisation du chantier soit conduite dans des conditions de sécurité optimales, tant pour les habitants de l'immeuble concerné et le voisinage, que pour les salariés des entreprises intervenantes.
- Les travaux devront être réalisés en l'absence d'occupants et plus particulièrement des enfants mineurs et des femmes enceintes, notamment au cours des phases dites « à risques ».
- Il convient également de :
 - Examiner le présent diagnostic en détail,
 - Choisir la technique d'intervention la moins polluante possible, notamment vis-à-vis de la concentration en plomb,
 - Informer le médecin du travail et le CHSCT ou les délégués du personnel (le cas échéant),
 - Choisir les protections collectives,
 - Choisir les équipements de protection individuelle adaptés à la technique,
 - Informer les salariés sur le risque plomb,
 - Former les salariés (technique employée, équipements de protection, nettoyage de chantier, évacuation des déchets, entrée et sortie de la zone de travail, hygiène générale, interdictions) ; le formateur doit être compétent vis-à-vis du risque plomb,
 - Prévoir l'installation des locaux vestiaires, sanitaires et réfectoires,
 - Choisir les modes de tri, de stockage et d'élimination des déchets, et mettre en place la procédure de cheminement et d'évacuation,
 - Définir les moyens d'aide aux manutentions,
 - Repérer les différents réseaux à l'intérieur de l'immeuble afin d'organiser la neutralisation de ceux pouvant présenter un risque lors des travaux,
 - Réaliser, si possible en premier lieu, les creusements de saignées (pour électricité ou plomberie) dans les mêmes conditions que les travaux de traitement des peintures,
 - Intégrer l'analyse des risques et les mesures de prévention retenues dans les éventuels documents réglementaires (PPSPS, plan de prévention,...) ou dans un document spécifique, puis les commenter aux salariés,
 - Approvisionner tous les matériels et installations nécessaires, les sacs pour les déchets et les équipements de protection individuelle.

Avant de démarrer les travaux, il convient de :

- En cas d'emprise sur la voie publique, signaler le chantier et aménager des passages pour les piétons,
- Rendre le chantier inaccessible au public,
- Délimiter et signaliser les zones de travaux à risques,
- Indiquer au maître d'ouvrage le moment opportun pour la réalisation du contrôle initial d'empoussièrement surfacique sur le sol,
- En fonction de la technique employée, prévoir éventuellement un isolement de la zone, un sas d'accès, une extraction d'air,...
- Aménager un local inaccessible au public pour stocker les déchets,
- Mettre à disposition des opérateurs, sur le chantier :
 - Un point d'eau équipé de savon et de brosses à ongles,

- Une douche équipée : cabine pouvant être fermée avec espace de déshabillage et patère, callebotis au sol, eau à température réglable, chauffage, aération,...,
- Un local avec des armoires vestiaires à deux compartiments distincts (vêtements de travail, vêtements de ville),
- Des toilettes,
- Un local à usage de réfectoire.

– Disposer des protections collectives contre le risque de chute de hauteur à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,

– Mettre à disposition des plates-formes individuelles roulantes légères ou des échafaudages adaptés à la configuration des lieux (escaliers,...),

– Faire mettre hors service les installations existantes (gaz, électricité,...) situées dans la zone de travail et pouvant présenter des risques pour les intervenants,

– Mettre en œuvre des coffrets électriques avec disjoncteur différentiel (sensibilité 30 mA),

– Eclairer la zone de travail à l'aide d'appareils de classe II (double isolation) : projecteur mobile IP 447, baladeuse IP45 munie d'une protection mécanique (verrine ou grille métallique).

Pendant les travaux, il convient de :

– Mettre à disposition des salariés, sur le chantier, les documents décrivant l'organisation de la prévention (PPSPS, plan de prévention, document spécifique,...),

– Maintenir les moyens mis en place pour rendre le chantier inaccessible,

– Appliquer à toute personne présente sur le chantier – en particulier lors des visites de chantier – les dispositions prévues pour les intervenants,

– Commencer par les travaux les plus polluants,

– Assurer un nettoyage régulier de la zone de travail,

– Proscrire le balayage,

– Ramasser régulièrement les déchets, les stocker dans un local inaccessible au public,

– Ne jamais faire brûler du bois recouvert de peinture au plomb,

– Organiser des pauses en fonction des conditions de travail des opérateurs (température, humidité,...) et des équipements de protection respiratoire choisis.

Après les travaux, il convient de :

– Réaliser un nettoyage complet des zones de travail et des accès à l'aide d'un aspirateur avec filtre de très haute capacité, proscrire le balayage,

– Indiquer au maître d'ouvrage le moment opportun pour la réalisation du contrôle d'empoussièrement surfacique sur le sol,

– Fournir au maître d'ouvrage un plan indiquant les parois ou éléments contenant du plomb après recouvrement ou encoffrement.

Gestion des déchets :

- Les déchets générés sur les chantiers de réhabilitation/Démolition de biens revêtus de peintures au plomb peuvent être classés en plusieurs catégories selon leur charge polluante déterminante pour le choix d'une filière d'élimination. La détermination de cette filière d'élimination s'effectue en fonction de la nature des déchets et de la teneur en plomb lixiviable :

 – Matériaux inertes : classe 3,

 – Éléments non déstructurés en bois ou métalliques, éléments en plâtre, revêtus de peinture au plomb : classe 2 ou en filière de valorisation ou en filière plâtre avec alvéoles mono-matériaux,

- Débris et poussières de peinture au plomb avec teneur en plomb lixiviable inférieure à 50 mg/kg : classe 1,
- Débris et poussières de peinture au plomb avec teneur en plomb lixiviable supérieure à 50 mg/kg : traitement spécial puis classe.

Principales solutions techniques de traitement des peintures au plomb

Les principales solutions techniques de traitement des peintures au plomb sont :

- Le recouvrement :
 - Par de la peinture : application d'un film mince de peinture formant barrière à la peinture au plomb existante,
 - Par des revêtements : application sur les surfaces à traiter de produits adhérents afin de recouvrir complètement les anciennes peintures (vernis, résines en phase solvant, tissus, toile de verre, fibres minérales ou végétales),
 - Par du doublage : recouvrement des surfaces à traiter à l'aide de produits rigides appliqués directement séparés par une lame d'air ventilé en cas d'humidité des habitations, supprimant l'accès à ces surfaces et formant barrière à la peinture au plomb existante.
- Le retrait :
 - Par décapage thermique : génération d'air chaud par une résistance électrique en vue d'obtenir le ramollissement des liants organiques des peintures et leur décollement à l'aide de couteaux de peintre et grattoirs (brûleur à flamme interdit),
 - Par décapage chimique : les couches de peinture sont dissoutes ou hydrolysées par des décapants chimiques organiques ou minéraux,
 - Par décapage par grenaillage avec aspiration à la source (principalement pour ouvrages métalliques et hors site pour des pièces démontables résistant au grenaillage : le principe repose sur le retrait des peintures par abrasion à l'aide de particules abrasives métalliques ou autres. Le procédé nécessite une aspiration en continu par un dispositif adapté permettant d'évacuer les poussières de peinture et de récupérer les grenailles (projection de sable très fin),
 - Par technique de remplacement : certaines parties d'ouvrages démontables peuvent être remplacées par des éléments neufs.

Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- DIRECCTE Centre – mars 2014 - Préconisations pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux (Hors champ code de la santé publique)
- Norme NF X 46 035 de juin 2021

Précisions :

Limite du repérage plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction.
La norme NF X46-035 de juin 2021 demande d'identifier toute surface comportant un revêtement, un matériau ou un produit avec présence de plomb. Les mesures faites présentent deux types de limitation :

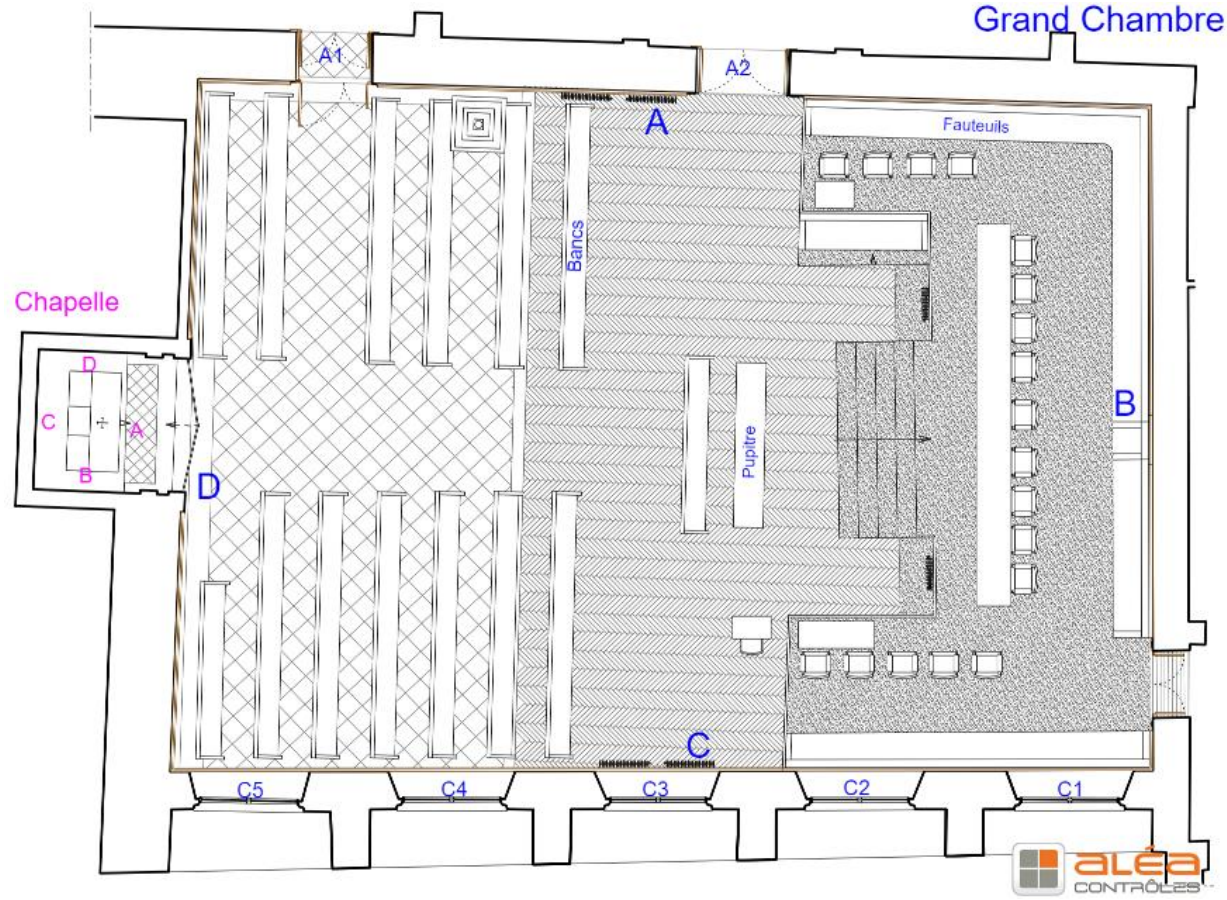
- **Limitation due à l'échantillonnage :** Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic (UD) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.
- **Limitation due à la technique de mesure dans le cas des mesures faites par appareil portatif :** Les mesures sont faites par émission d'un rayonnement γ produit par une source radioactive et analyse spectrale du rayonnement de fluorescence X réémis en retour par les atomes de plomb. Les différents rayonnements peuvent subir des altérations dues aux différentes couches de revêtement situées entre le plomb et la surface. **De ce fait, les mesures du plomb en profondeur peuvent présenter des dispersions importantes.**
- En l'absence de valeur-seuil réglementaire de prise en compte du risque plomb dans le cadre de cette mission, le présent rapport n'a pas vocation à conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb. Il appartient aux donneurs d'ordre et entreprises intervenantes de choisir la technique d'intervention la moins polluante et de définir les mesures de prévention des risques et d'hygiène adaptées à chaque situation de travail. Les valeurs mesurées renseignent aussi sur la nature des composés. Dans la pratique les valeurs élevées mettent en évidence la présence de céruse ou de minium de plomb. **Les valeurs faibles (< 1mg/cm²) peuvent révéler la présence de siccatif de plomb (colle papier peint, peinture) ou d'impuretés dans les matériaux (support métallique, parpaings,).**

Précisions OPPBTP (mai 2008) : « Les modalités du diagnostic avant intervention dans les ouvrages concernés par la présence de peintures au plomb ne sont pas définies réglementairement. Cependant le respect des principes généraux de prévention, du risque chimique et de la réglementation relative à la protection des travailleurs exposés au plomb justifie que la recherche de plomb dans les peintures du bâti ancien soit effectuée avant tous travaux de réhabilitation lors de l'évaluation des risques réglementaire ».

Ce repérage est réalisé dans le cadre de la protection de salariés susceptibles d'altérer des revêtements, matériaux ou produits de la construction, notamment les éléments et revêtements extérieurs contenant du plomb lors de travaux, réhabilitation, déconstruction et démolition. Il n'a pas de durée de validité et peut être réalisé pour tout type de bien : à usage d'habitation ou non, construit avant 1949 ou non...

Ce repérage est réalisé dans le cadre de la protection de salariés susceptibles d'altérer des revêtements, produits ou matériaux contenant du plomb lors de travaux. Il n'a pas de durée de validité et peut être réalisé pour tout type de bien : à usage d'habitation ou non, construit avant 1949 ou non...

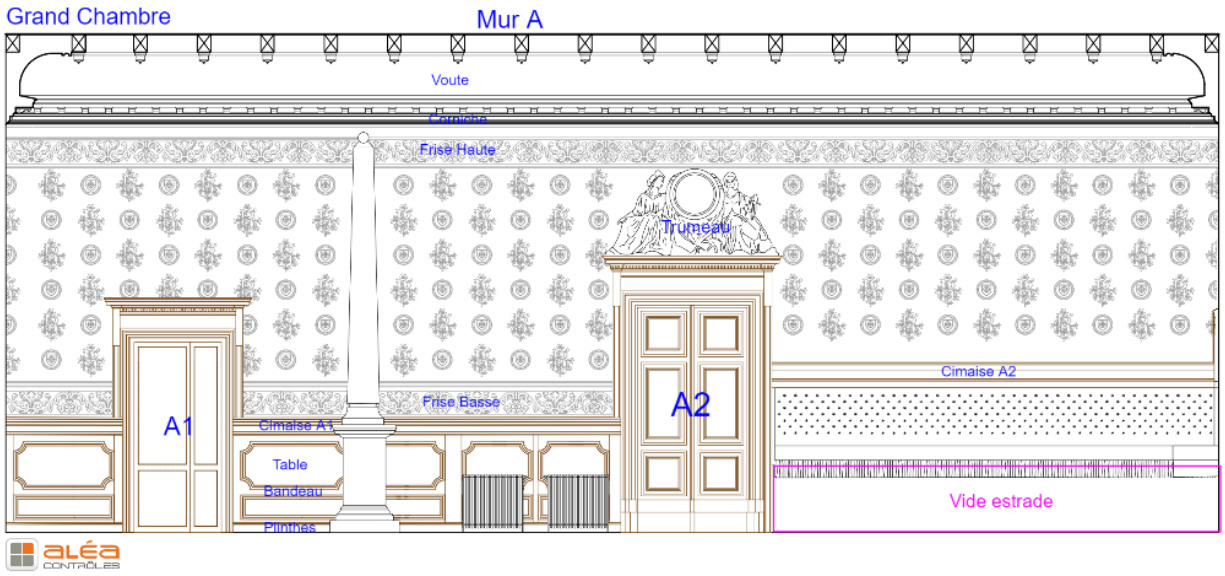
Schéma du repérage plomb avant travaux



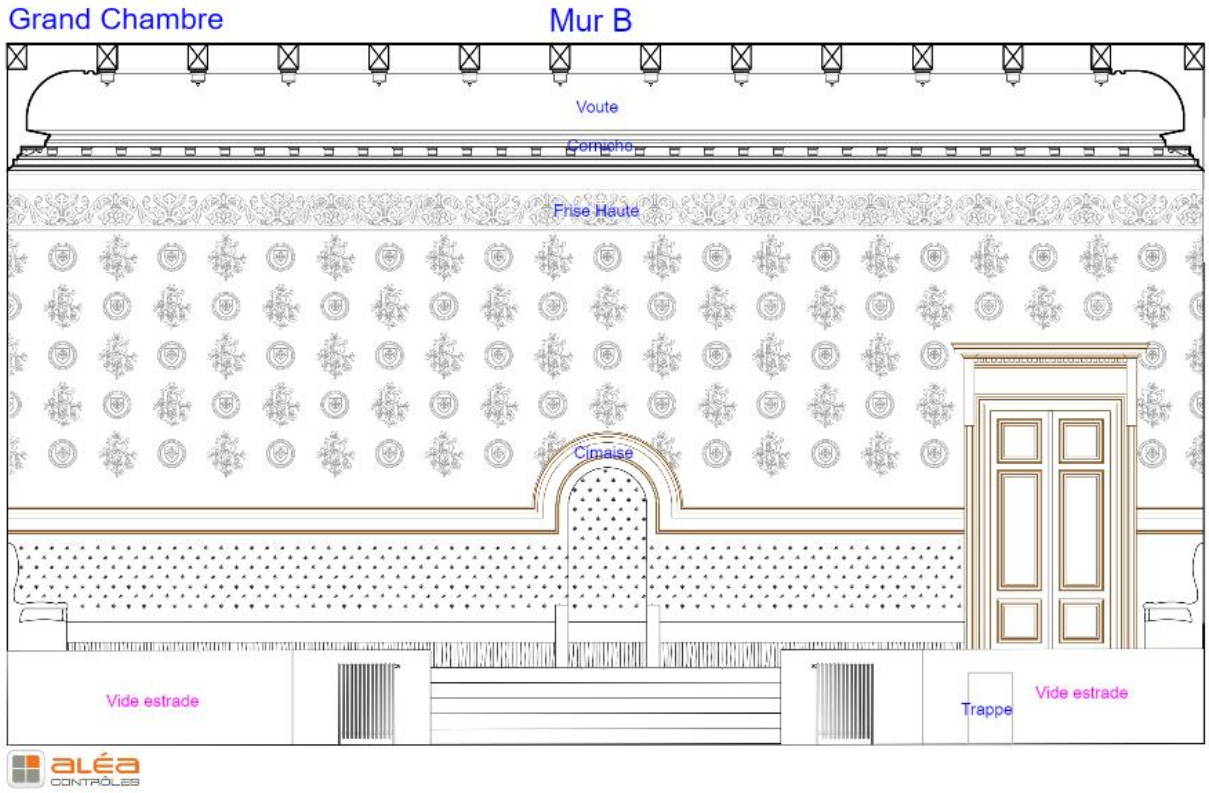


Repère des parois

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Plan de masse Grand chambre		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand chambre



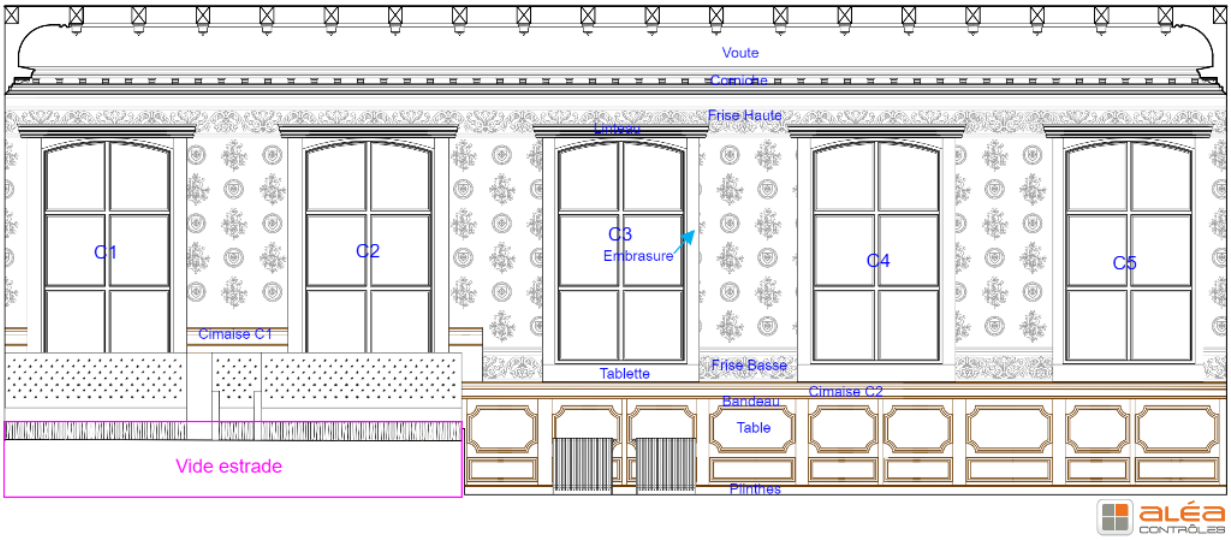
Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur A		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre



Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur B		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

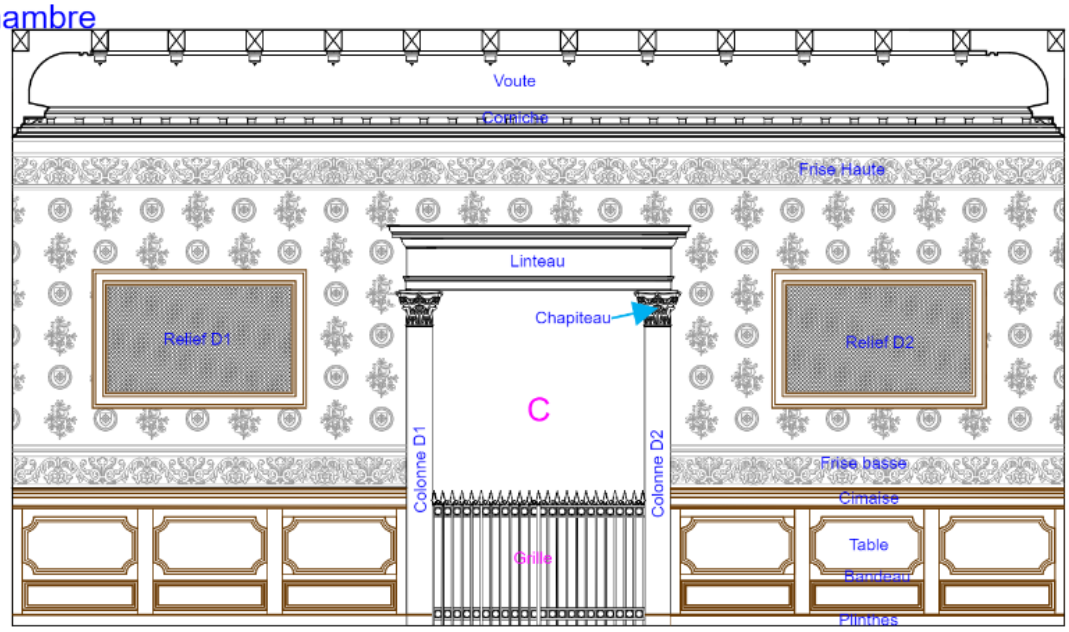
Grand Chambre

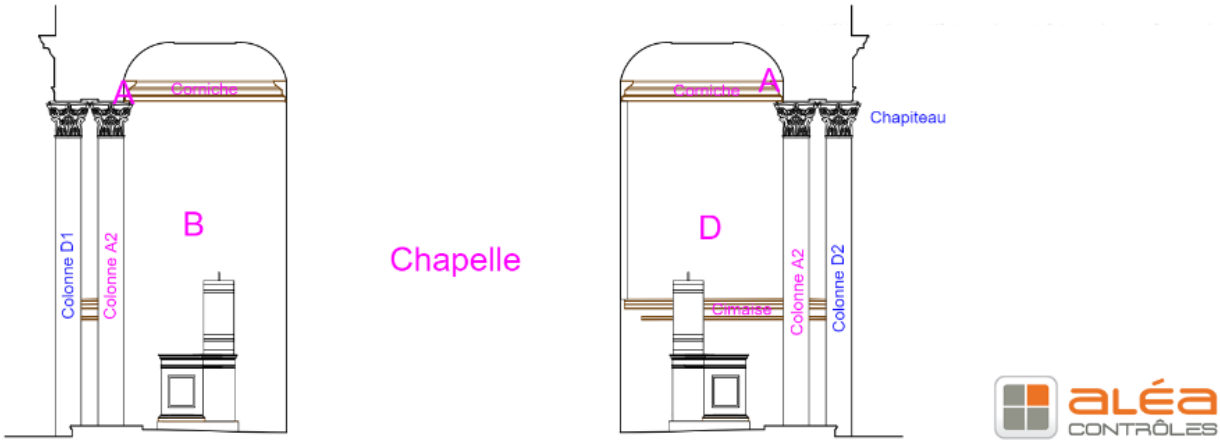
Mur C



Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur C		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

Grand Chambre

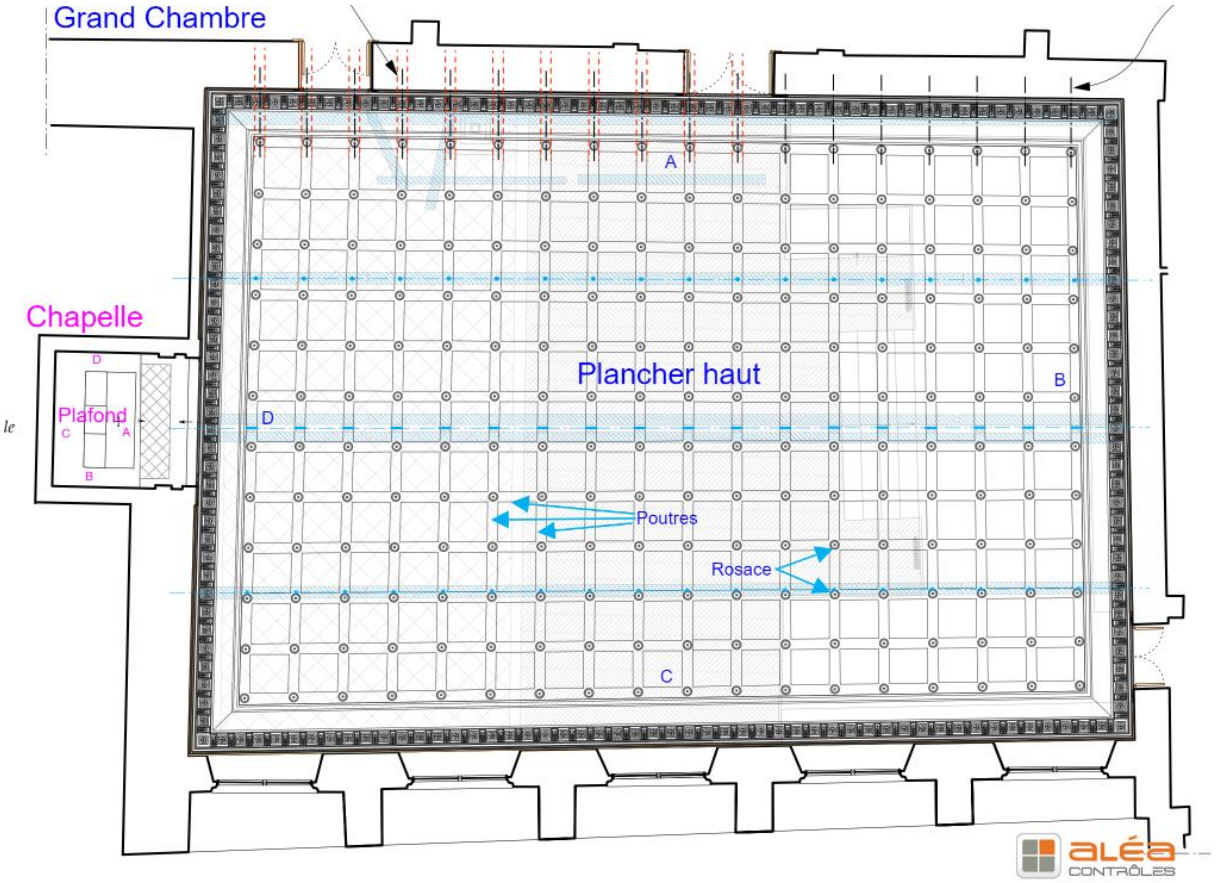






Repère des parois

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Mur D		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre





Repère des parois

Réf : DIA-BZR04-2210-018	Plafond		Planche de repérage technique
10 Place du Salin, 31000 TOULOUSE	Indice 1	Auteur : Monsieur Thomas GARRIGOU	Grand Chambre

Notice d'information des salaries

Le Code du Travail prévoit que l'employeur doit remettre une notice écrite à tout travailleur susceptible d'être exposé au plomb qui l'informe sur les dangers du plomb, les risques liés au poste de travail et les moyens de prévention (voir exemple de document en annexe à compléter le cas échéant par l'employeur).



A LIRE ATTENTIVEMENT

Lieu : Date :

Nom du responsable du chantier : Tél. :

DANGERS PRESENTES PAR L'EXPOSITION AU PLOMB ET CEUX PRESENTES PAR LE POSTE DE TRAVAIL :

- Risques généraux :

 Présence du plomb dans les peintures :

 - La céruse (hydrocarbonate de plomb) a été très couramment employée dans les mélanges pour la fabrication des peintures et enduits. Elle a été très utilisée en raison de ses nombreux avantages (blanc parfait, résistance, imperméabilité,...). Elle servait à la réalisation d'impressions, rebouchages, enduits, peinture et décoration (faux bois, faux marbres) sur plusieurs supports tels que plâtre, fer et bois. En conséquence, de très nombreuses peintures encore en place aujourd'hui ont une très forte probabilité de contenir du plomb.
 - L'absorption de plomb peut provoquer de graves atteintes à la santé.

- Risques pour la santé :

 L'intoxication par le plomb, dénommée saturnisme, se rencontre encore chez les salariés du bâtiment. Connu de longue date, le saturnisme peut donner des manifestations cliniques variées traduisant les effets biologiques et toxiques sur l'organisme :

 - Effets biologiques :
 - Une altération de la synthèse de l'hémoglobine au niveau de la moelle osseuse,
 - Une perturbation de la fabrication des globules rouges (anémie) et une fragilisation des globules rouges favorisant leur destruction précoce,
 - Une atteinte tardive et progressive de la fonction rénale, signe d'une imprégnation importante.
 - Effets toxiques :
 - Aigus :
 - Troubles neuropsychiques,
 - Douleurs abdominales (coliques de plomb),
 - Chroniques :
 - Atteinte du système nerveux central (syndrome psycho-organique),
 - Atteinte du système nerveux périphérique (paralysie radiale),
 - Atteinte de la moelle osseuse et du sang,

- Hypertension artérielle.

– Risques sur le poste de travail : rayer les techniques non utilisées

- Préparation de surfaces, recouvrement, petits travaux :
 - Emission limitée de poussières et de particules chargées en plomb.
- Grattage, ponçage, piochage :
 - Dans le cas d'un travail à sec, il y a une émission très importante de poussières chargées en plomb. Lorsqu'on peut travailler à l'humide, cette émission est considérablement réduite.
- Décapage thermique :
 - Poussières, brûlures et incendie.
- Décapage chimique caustique :
 - Risque de brûlures graves aux niveaux cutané et oculaire, nécessitant des soins immédiats pour éviter des effets irréversibles. Il faut donc éviter toute exposition de la peau et des yeux des salariés pendant l'application du produit, son maintien en place et son enlèvement. Cette exposition n'est pas facile à détecter du fait que la brûlure chimique n'entraîne pas une douleur immédiate.
 - Risque d'exposition aux poussières peu important.
 - Cette technique engendre une production importante de déchets chimiques et la pollution des eaux de rinçage. Elle nécessite le stockage des produits chimiques et des déchets dans un local inaccessible au public et aéré.
- Décapage chimique par produits à base de solvants :
 - En cas d'inhalation, le chlorure de méthylène (ou dichlorométhane) peut entraîner des troubles de vigilance, des vertiges, des maux de tête. En outre, il est suspecté d'être cancérogène. Son contact avec la peau provoque des brûlures douloureuses. En cas de contact avec les yeux, il y a un risque de détérioration de la cornée.
 - Par ailleurs, le chlorure de méthylène passe facilement à travers la peau en provoquant les mêmes malaises que par inhalation. Il faut noter que peu de gants restent longtemps imperméables à ce produit.
 - Risques d'incendie et d'explosion.
 - Risque d'exposition aux poussières peu important.
 - Cette technique engendre une production importante de déchets. Elle nécessite le stockage des produits chimiques et des déchets dans un local inaccessible au public et aéré.
- Sablage :
 - Emission importante de poussières plombifères et silicieuses (selon de matériau de sablage utilisé).
- Démolition partielle en intérieure :
 - Emission très importante de poussières et de particules chargées en plomb.

- Manutention de grandes quantités de gravats.
- Incendie, explosion, électrisation (présence de canalisations de fluides et de conducteurs électriques).
- Affaiblissement de la structure du bâtiment.

- Démolition totale à l'air libre :
 - Emission de poussières pouvant contenir du plomb, sur un grand périmètre.
 - Manutention et transport de grandes quantités de gravats.

- Autre :

MOYENS COLLECTIFS MIS EN ŒUVRE POUR PREVENIR CES DANGERS ET PRECAUTIONS A PRENDRE EN CE QUI CONCERNE LE PORT ET L'EMPLOI D'EQUIPEMENTS ET DE VETEMENTS DE PROTECTION :

- Méthodes de travail offrant les meilleures garanties d'hygiène :
- Mesures d'hygiène :
 - Ne pas manger, boire, fumer et mâcher de la gomme sur les lieux de travail,
 - Après le travail, avant chaque repas et avant chaque pause (toilettes, boisson ou cigarette), nettoyer soigneusement avec du savon toutes les parties du corps non protégées, se rincer la bouche, se brosser les mains et surtout les ongles,
 - En plus, en fin de journée, prendre une douche avant de quitter le chantier,
 - Ne pas rapporter de vêtements de travail souillés au domicile,

- Protections collectives :
 - Utiliser la technique la moins polluante possible,
 - Isoler la zone de travail, utiliser si présence le sas d'entrée et de sortie,
 - Capter les poussières et les fumées au plus près possible de la source d'émission,
 - Nettoyer régulièrement la zone de travail sans balayage,
 - Utiliser un aspirateur avec filtre à très haute efficacité.

- Protections individuelles :
 - Obligation de porter les équipements de protection respiratoire,
 - Obligation de porter les vêtements de travail et autres équipements de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité,...),
 - Entretenir ses équipements.

- Nécessité de se soumettre aux examens médicaux périodiques :
 - Se faire examiner préalablement avant toute exposition au plomb (examens cliniques et biologiques par le médecin du travail),
 - Si nécessaire, obtenir une fiche d'aptitude renouvelable tous les 6 mois.

QUE FAIRE EN CAS DE RISQUE POTENTIEL SUR UN CHANTIER ?

- Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes
- Choisir un mode opératoire le moins polluant
- En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :
- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)
- Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)
- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,....) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.
- Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :
 - des conseils dans le choix des protections,
 - une aide à l'information et à la formation,
 - une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
http://www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

- Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre : www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre
- Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé, des documents vous informent :
 - le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)

- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
 - Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)
 - Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

Attestation de durée de vie de la source

Fondis Electronic
Groupe PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109
dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq.** Celle valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- **Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de 850 MBq cette valeur limite est atteinte après 60 mois.**
- **Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de 370 MBq cette valeur limite est atteinte après 36 mois.**

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroit même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : HABITAT CONSEIL DIAGNOSTIC (31)	
Modèle de l'analyseur :	FEnX2
Numéro de série analyseur :	A venir
Numéro de série de la source :	RTV-1586-23
Activité de la source (Mbq) :	850
Date d'origine de la source :	03/08/2022
Date de fin de validité de la source :	03/08/2027

Groupe Physitek

Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D – CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : https://www.physitek.fr

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 – APE 4652Z – N° TVA : FR 15 428 583 637 – Lieu de juridiction : Versailles.

Attestation d'assurance

Sarl GALEY - LABAUTHE ASSURANCES
21 Place Dupuy
31000 TOULOUSE
Tel. 05 62 73 09 09 Fax. 05 61 63 12 15
Email. agence.galeylabauthe@axa.fr
n° Orias 10 053 214

ATTESTATION D'ASSURANCE

La société AXA FRANCE représentée par la *SARL GALEY – LABAUTHE ASSURANCES* atteste que l'entreprise **HABITAT CONSEIL DIAGNOSTIC** représentée par **Monsieur Thierry BIZOUARNE,** domiciliée **142 grande rue Saint Michel 31400 TOULOUSE** est titulaire du contrat suivant, en cours pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile suivant les dispositions des conditions générales et particulières :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE N° 1148866204 Contrat « Groupe »
Pour les activités désignées ci-dessous, telles que décrites aux conditions particulières du contrat ci-dessus référencés et exercées conformément aux dispositions des décrets et lois en vigueur :

Photo 360 et visite virtuelle	Argiles
CQV (Certificat de qualité de vie)	ENSA (Etat des Nuisances Sonores Aériennes)
Diagnostic de Performance énergétique 2021 avec mention	Etat parasitaire
Diagnostic de Performance énergétique 2021 sans mention	Etat relatif à la présence de Termites dans le bati
Diagnostic de Performance Energétique sans mention	Mérules
Diagnostic de Performance Energétique avec Mention	Etats des lieux
Calcul des Tantièmes	Superficie Carrez/Habitable et autres
Etat descriptif de division	Amiante avant démolition
Diagnostic Technique Global (DTG)	Mérules avant démolition
Constat Amiante Vente sans mention	Amiante avant travaux immeubles bâtis
Dossier Technique Amiante sans mention	Contrôle plomb après ou lors de travaux
Dossier Technique Amiante avec mention	Plomb avant travaux
Constat du Risque d'Exposition au Plomb (vente, location, parties communes)	Plomb avant démolition
	Termites avant démolition
Contrôle périodique amiante	Sécurité piscine
Diagnostic défiscalisation ancien	Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
Normes surface et d'habitabilité	repérage HAP sur enrobé avant travaux
Logement décent	Mission de mesures d'activité volumique de radon dans les bâtiments et activités prévus à l'article R 4451-44 du code du travail et chez les particuliers
Dossier Amiante Parties Privatives	
Etat des installations intérieures d'Electricité	
Etat des installations intérieures de Gaz	Mission de mesure d'activité volumique de radon prévus à l'article 1333-33 du code de la santé publique dans les bâtiments, y compris les bâtiments souterrains et les établissements thermaux
Etat des Risques et Pollutions	
Etat des Risques de pollution des sols (ERPS)	

Extrait du tableau des garanties spécifiques à l'assuré désigné ci-dessus et par Cabinet de diagnostics :

1. *Tous dommages corporels matériels et immatériels consécutifs confondus : 10.772.913 € par sinistre*
2. *Faute inexcusable (dommages corporels) 1.000.000 € par sinistre et 2.000.000 € par année d'assurance*
3. *Atteinte à l'environnement :*
 - *Tous dommages confondus : 788.630 € par année d'assurance*
4. *Dommages immatériels non consécutifs : : 2.000.000 € par année d'assurance*
5. *Dommages aux biens confiés : 345.145 € par sinistre*
6. *Défense : inclus dans la garantie mise en jeu*
7. *Recours : 28.354 € par litige*

La présente attestation ne peut engager la compagnie AXA FRANCE en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel il se réfère.

Fait à Toulouse, le 13 décembre 2021

Pour la *Sarl GALEY – LABAUTHE ASSURANCES*



AXA France IARD.S.A. au capital de 214 799 030 €. 722 057 460 R.C.S. Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460• **AXA Assurances IARD Mutuelle.** Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **Entreprises régies par le Code des Assurances.** Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances